



HAL
open science

**Rapport final d'opération de diagnostic archéologique.
Saint-Aubin-sur-Gaillon - Rue de la Mare en Pierre, Les
Doguets**
Pierre Wech

► **To cite this version:**

Pierre Wech. Rapport final d'opération de diagnostic archéologique. Saint-Aubin-sur-Gaillon - Rue de la Mare en Pierre, Les Doguets. Mission Archéologique Départementale de l'Eure. 2016. hal-04354519

HAL Id: hal-04354519

<https://hal.science/hal-04354519v1>

Submitted on 19 Dec 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

MADE

SAINT-AUBIN-SUR-GAILLON (27)

Rue de la Mare en Pierre – « Les Doguets »

Codes INSEE n° 27517

Arrêté de prescription n° AD-M-2015-64

Arrêté de désignation n° AT-M-2015-64

Sous la direction de Pierre WECH



JUILLET 2016

Conseil départemental
Hôtel du Département Bd Georges Chauvin
27021 Evreux cedex

Avant-propos :

Le présent rapport d'opération archéologique préventive a été réalisé par la Mission archéologique départementale de l'Eure, en application de l'article L.523-11 du code du patrimoine, du chapitre VI du décret n° 2004-490 du 3 juin 2004 et de l'arrêté du 27 septembre 2004 portant définition des normes de contenu et de présentation de rapports d'opérations archéologiques.

L'exploitation des résultats présentés dans le rapport n'est possible que dans le cadre du droit de courte citation, avec les références exactes et complètes du rapport, ainsi que la mention du Conseil départemental de l'Eure et du nom de l'auteur.

Pour citer ce rapport :

WECH (P) – Saint-Aubin-sur-Gaillon (Haute-Normandie, Eure), « Rue de la Mare en Pierre – Les Doguets ». Rapport final d'opération de diagnostic archéologique. Le Vieil-Evreux, Conseil départemental de l'Eure, 2016, 66 p.

Illustration(s) de couverture :

- Vue aérienne de la parcelle diagnostiquée en 1950 (source IGN / Géoportail)
- Eléments céramiques modernes à contemporains mis au jour dans le comblement du fossé du fossé 3

SAINT-AUBIN-SUR-GAILLON (27)
Rue de la Mare en Pierre – « Les Doguets »

Sous la direction de Pierre WECH

Code patriarche 2507
Code INSEE 27517
N° de l'arrêté de prescription AD-M-2015-64
N° de l'arrêté de désignation AT-M-2015-64
Responsable d'opération WECH Pierre
N° (opérateur) de l'opération AP107

JUILLET 2016

Sommaire

DONNÉES ADMINISTRATIVES, TECHNIQUES ET SCIENTIFIQUES.....	3
Fiche signalétique.....	5
Mots-clés des thésaurus.....	6
Générique de l'opération	7
État de conservation du site	8
Notice scientifique	8
Localisation de l'opération.....	9
Arrêté de prescription.....	12
Projet d'intervention	17
Arrêté de désignation du responsable scientifique.....	24
Arrêté d'attribution.....	25
CONDITIONS DE RÉALISATION DE L'OPÉRATION ET RÉSULTATS.....	27
1. Motifs et localisation de l'intervention.....	29
1.1. Le projet d'aménagement et la prescription de diagnostic	29
1.2. Localisation de l'intervention.....	29
2. Nature et méthodologie de l'intervention.....	30
2.1. Nature des travaux réalisés.....	30
2.2. Moyens techniques et humains	30
2.3. Système d'enregistrement des données.....	30
3. Présentation de l'opération : cadre naturel et contexte historique.....	32
3.1. Cadre géographique, géologique et topographique	32
3.2. Contexte historique et archéologique	34
3.2.1. <i>Pré et protohistoire</i>	34
3.2.2. <i>Antiquité</i>	34
3.2.2. <i>Moyen Age et période moderne</i>	39
4. Présentation des résultats	40

4.1. Substrat et stratigraphie générale	40
4.2. Vestiges archéologiques.....	40
4.2.1. Une structure ancienne ?	40
4.2.2. Chablis.....	42
4.2.3. Fosses diverses.....	42
4.2.4. Une mare et ses aménagements satellites.....	44
5. Bilan et conclusion.....	46
Bibliographie.....	49
Table des figures	51
LES INVENTAIRES.....	53
Inventaire des unités stratigraphiques	55
Inventaire des structures	57
Inventaire du mobilier archéologique	59
Inventaire des photographies.....	61
Inventaire des minutes de terrain	63

**DONNÉES ADMINISTRATIVES,
TECHNIQUES ET SCIENTIFIQUES**

FICHE SIGNALÉTIQUE

Localisation de l'opération

Région : Haute-Normandie

Département : Eure

Commune : Saint-Aubin
sur-Gaillon

Adresse ou lieu-dit :
Rue de la Mare en Pierre - Les
Doguets

Codes

Code INSEE : 27517

Codes Patriarche : 2507

Coordonnées géographiques et altimétriques (Lambert 93 CC49 et NGF 69)

X = 1578,307 à 1578,398

Y = 8217,138 à 8217,244

Z = 132,75 à 133,75 m NGF

Références cadastrales

Commune : Saint-Aubin
sur-Gaillon

Année : 2015

Section(s) : ZL

Parcelle(s) : 79

Lieu-dit : Les Doguets

Statut du terrain au regard des législations sur le patri- moine et l'environnement

-

Propriétaires du terrain

- M. François LOHY
2 rue des Huttes
27600 Saint-Pierre-la-Garenne

Références de l'opération

N° de l'arrêté de prescription

AD-M-2015-64

N° de l'arrêté de désignation
de l'opérateur

AT-M-2015-64

N° de l'arrêté de désignation
du responsable scientifique

AD-DES-2015-64

Maître d'ouvrage des travaux d'aménagement

Entreprise SODEREF

Nature de l'aménagement

Lotissement

Opérateur d'archéologie

Mission archéologique
départementale de l'Eure
(MADE)
Site archéologique de Gisacum
8 rue des thermes
27930 Le Vieil-Evreux

Responsable scientifique de l'opération

Pierre WECH

5

Organisme de rattachement

Mission archéologique
départementale de l'Eure
(MADE)
Site archéologique de Gisacum
8 rue des thermes
27930 Le Vieil-Evreux

Code opération MADE

AP 107

Dates d'intervention sur le terrain

27 juin 2016

MOTS-CLÉS DES THÉSAURUS

Chronologie

- Paléolithique
- Inférieur
 - Moyen
 - Supérieur
 - Mésolithique et Épipaléolithique
- Néolithique
- Ancien
 - Moyen
 - Récent
 - Final
- Protohistoire
- Age du bronze
 - Ancien
 - Moyen
 - Récent
 - Age du Fer
 - Hallstatt (premier Age du Fer)
 - La Tène (second Age du Fer)
- Antiquité romaine (gallo-romaine)
- République romaine
 - Empire romain
 - Haut-Empire (jusqu'à 284)
 - Bas-Empire (de 285 à 476)
- Époque médiévale
- Haut Moyen Age
 - Moyen Age central
 - Bas Moyen Age
- Temps Modernes
- Époque contemporaine
- Ère industrielle

Sujets et thèmes

- Édifice public
- Édifice religieux
- Édifice militaire
- Bâtiment
- Enclos
- Voirie
- Hydraulique
- Habitat rural
- Villa
- Bâtiment agricole
- Structure agraire
- Urbanisme
- Maison
- Structure urbaine
- Foyer
- Fosse
- Sépulture
- Silo
- Abri
- Mégalithe
- Artisanat
- Argile : atelier
- Atelier
- Trou de poteau
- Fossés
- Paléosol
- Autre

Mobilier

- Industrie lithique
- Industrie osseuse
- Céramique
- Restes végétaux
- Faune
- Flore
- Métal
- Arme
- Outil
- Parure
- Habillement
- Trésor
- Monnaie
- Verre
- Mosaïque
- Peinture
- Sculpture
- Inscription
- Terre cuite architecturale
- Études annexes
- Géologie / Pédologie
- Datation
- Anthropologie
- Paléontologie
- Zoologie
- Botanique
- Palynologie
- Macrorestes
- An. de céramique
- An. de métaux
- An. de lithique
- Aca. des données
- Numismatique
- Conservation
- Mobilier 1914-1918
- Analyse sédimentaire

GÉNÉRIQUE DE L'OPÉRATION

Intervenants scientifiques

FAJON Philippe	Ingénieur d'étude en charge du dossier	DRAC - SRA Normandie
WECH Pierre	Responsable scientifique de l'opération	Made - CG 27

Intervenants administratifs

GUSTIN Philippe	Directeur général des services	Conseil départemental de l'Eure
VIAND Antide	Responsable de service	Made - CG 27
OLLIVIER Jean-Paul	Directeur régional des affaires culturelles	DRAC Normandie
GERNIGON Karim	Conservateur régional de l'archéologie	DRAC - SRA Normandie
FAJON Philippe	Ingénieur d'étude en charge du dossier	DRAC - SRA Normandie
LOHY François	Propriétaire du terrain	

Équipe de fouille

WECH Pierre	Archéologue antiquisant - Responsable scientifique de l'opération	Made - CG 27
TOCQUEVILLE Laurent	Technicien de fouille	Made - CG 27

7

Équipe de post-fouille

DUVAL Karine	Responsable de mission - PAO	Made - CG 27
WECH Pierre	Archéologue antiquisant - Responsable scientifique de l'opération - DAO, traitement et inventaire du mobilier, annexes, rédaction du rapport	Made - CG 27

Intervenants techniques

OSMOND Mathilde	Topographe	Made - CG 27
CHAPELLE Philippe	Terrassements (conducteur de pelle)	Entreprise Drouet

NOTICE SCIENTIFIQUE

Le diagnostic réalisé à Saint-Aubin-sur-Gaillon / Rue de la Mare en Pierre – Les Doguets n'a livré, en dehors d'une mare contemporaine et de quelques fosses et chablis également contemporains, aucune trace d'occupation notable.

ÉTAT DE CONSERVATION DU SITE

Les différentes tranchées réalisées dans le cadre de ce diagnostic ont été rebouchées à la fin de l'opération. La profondeur moyenne de terrassement était comprise entre 0,4 et 0,5 m, et quelques sondages profonds ont été réalisés sur la parcelle. La profondeur et la localisation de ces sondages figurent sur le plan du diagnostic joint au présent rapport.

LOCALISATION DE L'OPÉRATION

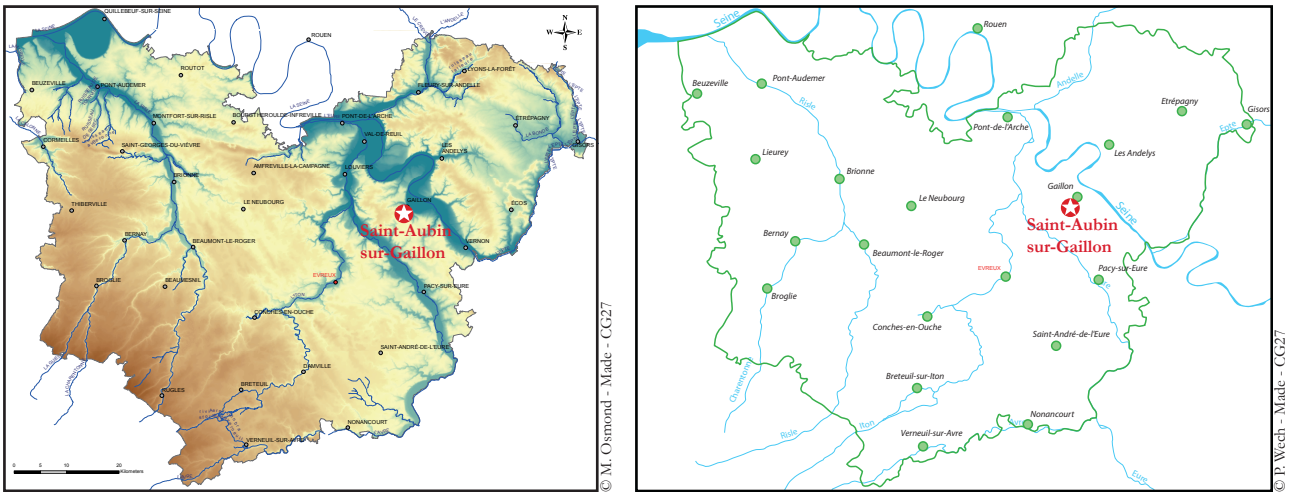


Figure 1 - Localisation de Saint-Aubin-sur-Gaillon dans le département de l'Eure

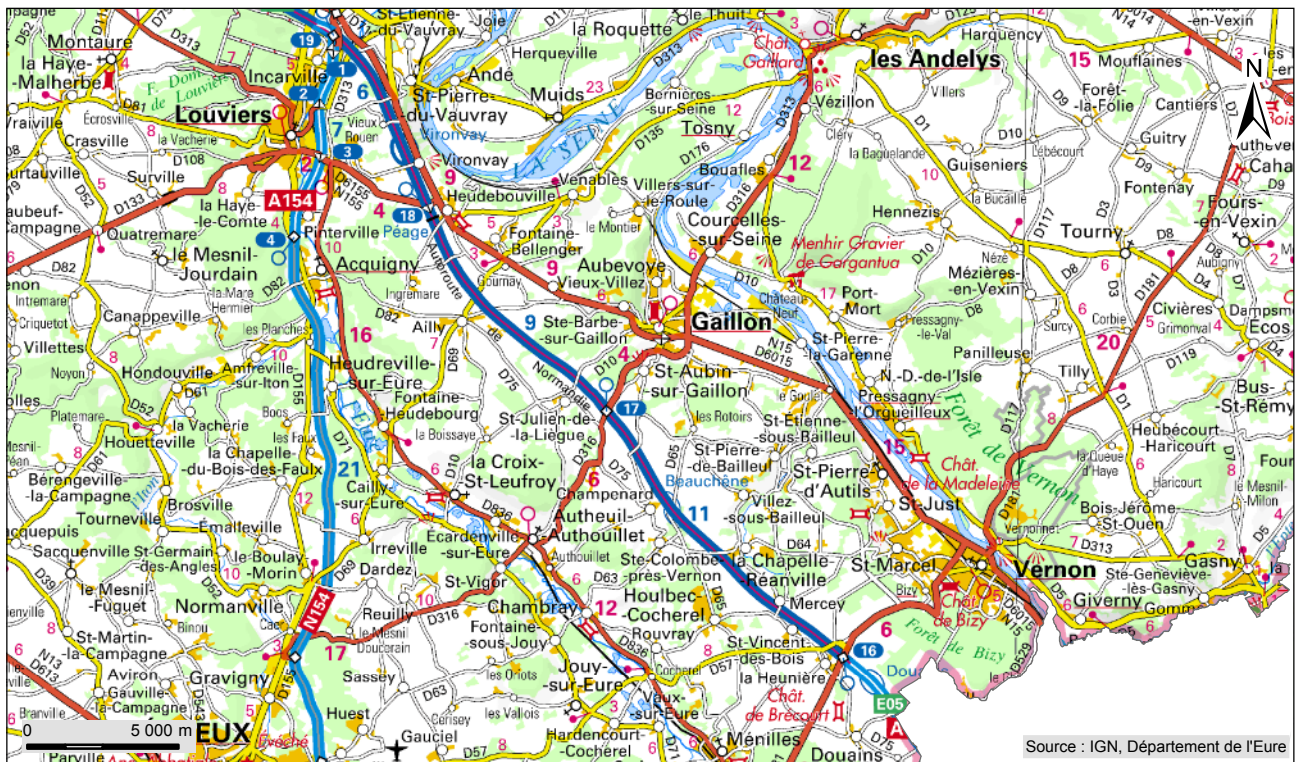


Figure 2 - Localisation de Saint-Aubin-sur-Gaillon sur carte IGN au 1 / 250 000

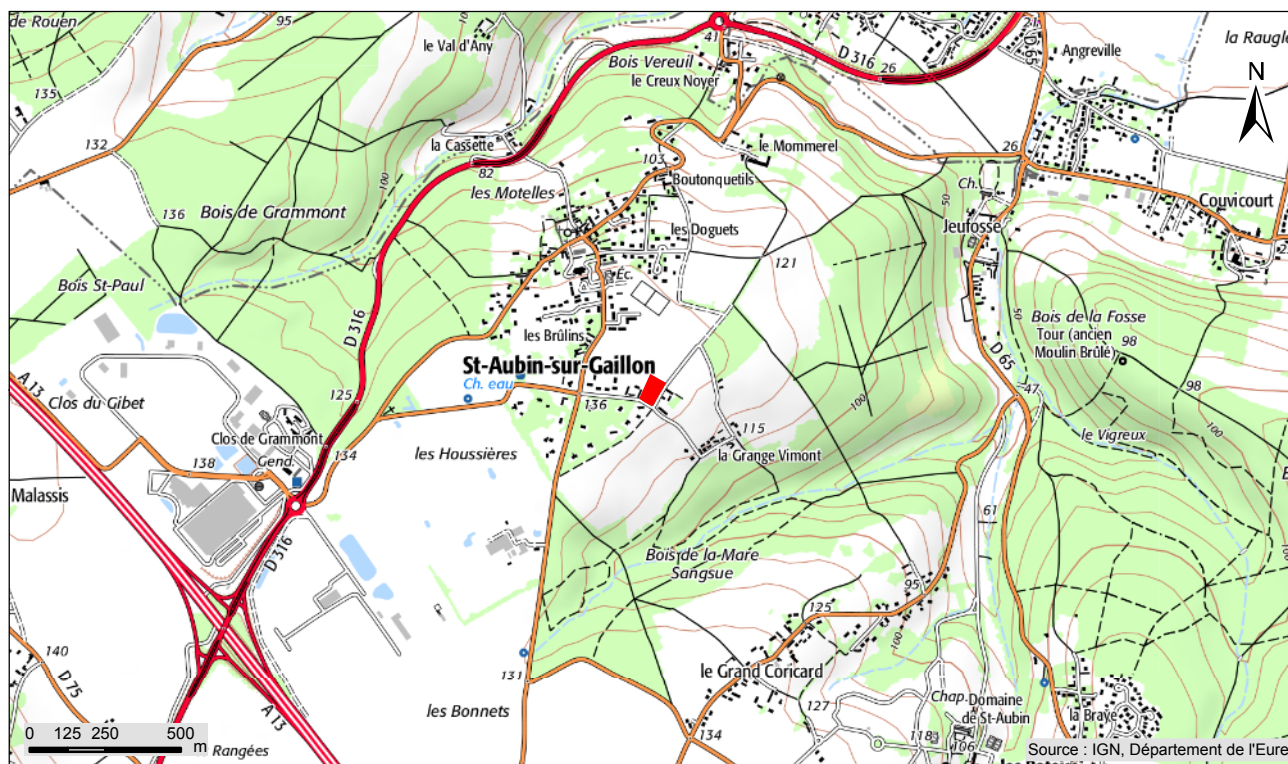


Figure 3 - Localisation en rouge de l'opération sur carte IGN au 1 / 25 000e

10

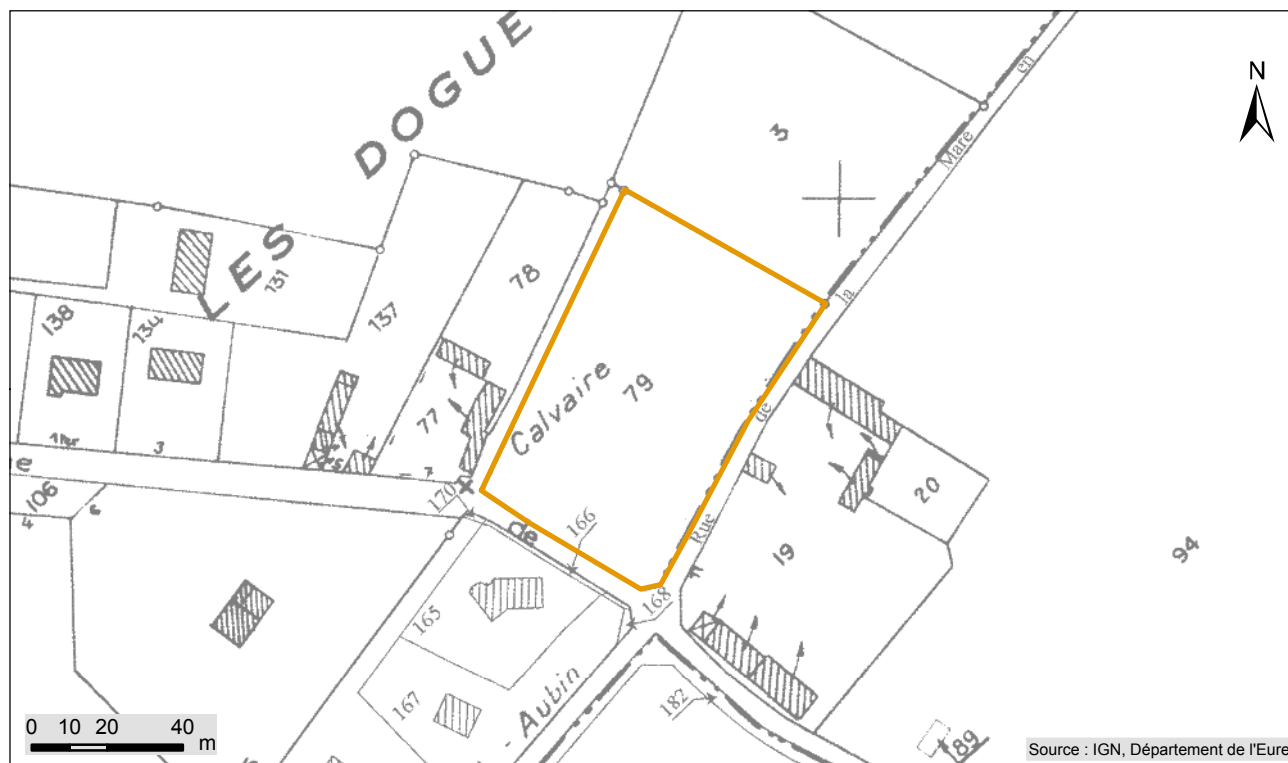


Figure 4 - Localisation de l'opération sur fond cadastral



Figure 5 - Vue aérienne de la zone d'intervention

ARRÊTÉ DE PRESCRIPTION

**PRÉFET DE LA RÉGION HAUTE-NORMANDIE
PRÉFET DE LA SEINE-MARITIME
COMMANDEUR DE LA LÉGION D'HONNEUR**

COPIE

Arrêté n° AD-2015-64 prescrivant la
réalisation d'un diagnostic
archéologique préventif

Le Préfet,

VU le livre V du Code du patrimoine ;

VU l'arrêté du 16 septembre 2004 portant définition des normes d'identification, d'inventaire, de classement et de conditionnement de la documentation scientifique et du mobilier issu des diagnostics et des fouilles archéologiques ;

VU l'arrêté du 27 septembre 2004 portant définition des normes de contenu et de présentation des rapports d'opérations archéologiques ;

12

VU le dossier de : Permis d'aménager
Référéncé : 027 517 15 S0001
Déposé auprès de : Mairie de Saint Aubin sur Gaillon
Le : 27/07/2015
Par : LES CONSORTS LOHY
2 RUE DES HUTTES 27600 - SAINT PIERRE LA GARENNE
Pour le(s) terrain(s) sis : RUE DE LA MARE EN PIERRE - "Les Doguets"
SAINT-AUBIN-SUR-GAILLON
Cadastré(s) : ZL 79
N° Opé : 2507
Reçu-le : 27/08/2015

CONSIDERANT que la parcelle concernée se trouve dans la continuité immédiate de la zone ayant livré une zone funéraire et de dépôts du haut Empire romain au lieu-dit "Les Doguets" et qu'en raison de leur nature, de leur localisation et de leur importance, les travaux envisagés sont susceptibles d'affecter des éléments du patrimoine archéologique ;

CONSIDERANT qu'il est nécessaire de mettre en évidence et de caractériser la nature, l'étendue et le degré de conservation des vestiges archéologiques éventuellement présents afin de déterminer le type de mesures dont ils doivent faire l'objet ;

ARRETE

Art. 1er. - Un diagnostic archéologique sera réalisé sur le terrain faisant l'objet des aménagements, ouvrages ou travaux susvisés, et portera sur une superficie de 0.49 hectare.

Le diagnostic archéologique comprend, outre une phase d'exploration du terrain, une phase d'étude qui s'achève par la remise du rapport sur les résultats obtenus.

Art. 2. - L'attribution de la réalisation du diagnostic fait l'objet d'une décision distincte du présent arrêté.

L'opérateur ainsi désigné soumettra au préfet de région un projet d'intervention élaboré sur la base des objectifs scientifiques et des principes méthodologiques définis aux articles 3 et 4 du présent arrêté.

Art. 3. - Objectifs - Le diagnostic doit permettre de préciser la nature, la datation, la chronologie, l'extension et la puissance stratigraphique des vestiges archéologiques conservés.

Il doit fournir les informations nécessaires pour décider, le cas échéant, des prescriptions ultérieures et de leurs modalités scientifiques et techniques.

Art. 4. - Principes méthodologiques - Le diagnostic sera réalisé par ouverture de tranchées linéaires et aura, en tant que de besoin, recours à la réalisation de "fenêtres" complémentaires de décapage à l'emplacement des vestiges archéologiques présentant une concentration, une extension, ou une organisation particulière. La surface ouverte devra représenter un minimum de 10 % de la surface des emprises.

Le cas échéant, la stratigraphie générale du site sera reconnue au moyen de sondages profonds à des emplacements définis en accord avec l'aménageur et le responsable scientifique de l'opération fera, en tant que de besoin, appel aux études géomorphologiques nécessaires en phase de terrain et de post-fouille.

Le responsable scientifique de l'opération aura recours à une méthode d'échantillonnage des structures archéologiques, en pratiquant une fouille raisonnée, un enregistrement et un relevé systématique en plan et en coupe.

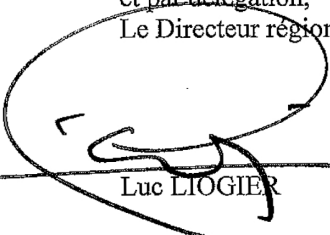
Le rapport devra comporter, outre la présentation exhaustive des données brutes de terrain et l'interprétation scientifique des résultats, l'étude du mobilier archéologique recueilli (dessins, descriptions, comptages).

Art. 5. - La désignation du responsable scientifique du diagnostic fera l'objet d'un arrêté ultérieur.

Art. 6. - Le Directeur régional des affaires culturelles est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera notifié à l'aménageur, à l'autorité compétente pour délivrer l'autorisation de travaux, à l'INRAP et, le cas échéant, aux services de collectivité territorialement agréés.

Fait à Rouen, le 18 09 2015

Pour le Préfet de la région Haute-Normandie
et par délégation,
Le Directeur régional des affaires culturelles



Luc LIOGIER

Copies :

- Préfecture de la région Haute-Normandie, Préfecture de la Seine-Maritime
- Préfecture de l'Eure
- Mairie de SAINT-AUBIN-SUR-GAILLON



**PRÉFÈTE DE LA RÉGION NORMANDIE
PRÉFÈTE DE LA SEINE-MARITIME**

**DEPARTEMENT DE L'EURE
MISSION ARCHEOLOGIQUE**

07 MARS 2016

DEPARTEMENTALE

Arrêté n° AD-M-2015-64 prescrivant la
réalisation d'un diagnostic archéologique
préventif et modifiant l'arrêté AD-2015-64
du 14/09/2015

Le Préfet,

VU le livre V du Code du patrimoine ;

VU le décret n° 2004-490 du 3 juin 2004 relatif aux procédures administratives et financières en matière d'archéologie préventive ;

VU l'arrêté du 16 septembre 2004 portant définition des normes d'identification, d'inventaire, de classement et de conditionnement de la documentation scientifique et du mobilier issu des diagnostics et des fouilles archéologiques ;

VU l'arrêté du 27 septembre 2004 portant définition des normes de contenu et de présentation des rapports d'opérations archéologiques ;

VU l'arrêté n°. AD-2015-64 du 14/09/2015 prescrivant la réalisation d'un diagnostic archéologique préventif ;

VU le nouveau dossier de demande de permis d'aménager PA 02751715S0002 reprenant les éléments du dossier initial PA 02751715S0001 déposé sur les mêmes parcelles ;

VU le dossier de : Permis d'aménager
Référéncé : 027 517 15 S0002
Déposé auprès de : Mairie de Saint Aubin sur Gaillon
Le : 27/07/2015
Par : LES CONSORTS LOHY
2 RUE DES HUTTES 27600 - SAINT PIERRE LA GARENNE
Pour le(s) terrain(s) sis : RUE DE LA MARE EN PIERRE - "Les Doguets"
SAINT-AUBIN-SUR-GAILLON
Cadastré(s) : ZL 79 - N° Opé : 2507
Reçu le : 27/08/2015

CONSIDERANT qu'en raison de leur nature, de leur localisation et de leur importance, les travaux envisagés sont susceptibles d'affecter des éléments du patrimoine archéologique ;

CONSIDERANT qu'il est nécessaire de mettre en évidence et de caractériser la nature, l'étendue et le degré de conservation des vestiges archéologiques éventuellement présents afin de déterminer le type de mesures dont ils doivent faire l'objet ;

CONSIDERANT qu'il est nécessaire de transférer l'arrêté de prescription de diagnostic archéologique édité au titre du Code du Patrimoine dans le cadre du dossier initial de demande de permis d'aménager 02751715S0001 à cette nouvelle demande

ARRETE

Art. 1er. - Un diagnostic archéologique sera réalisé sur le terrain faisant l'objet des aménagements, ouvrages ou travaux susvisés, et portera sur une superficie de 0.49 hectare.

Le diagnostic archéologique comprend, outre une phase d'exploration du terrain, une phase d'étude qui s'achève par la remise du rapport sur les résultats obtenus.

Art. 2. - L'attribution de la réalisation du diagnostic fait l'objet d'une décision distincte du présent arrêté.

L'opérateur ainsi désigné soumettra au préfet de région un projet d'intervention élaboré sur la base des objectifs scientifiques et des principes méthodologiques définis aux articles 3 et 4 du présent arrêté.

Art. 3. - Objectifs - Le diagnostic doit permettre de préciser la nature, la datation, la chronologie, l'extension et la puissance stratigraphique des vestiges archéologiques conservés.

Il doit fournir les informations nécessaires pour décider, le cas échéant, des prescriptions ultérieures et de leurs modalités scientifiques et techniques.

Art. 4. - Principes méthodologiques - Le diagnostic sera réalisé par ouverture de tranchées linéaires et aura, en tant que de besoin, recours à la réalisation de "fenêtres" complémentaires de décapage à l'emplacement des vestiges archéologiques présentant une concentration, une extension, ou une organisation particulière. La surface ouverte devra représenter un minimum de 10 % de la surface des emprises.

Le cas échéant, la stratigraphie générale du site sera reconnue au moyen de sondages profonds à des emplacements définis en accord avec l'aménageur et le responsable scientifique de l'opération fera, en tant que de besoin, appel aux études géomorphologiques nécessaires en phase de terrain et de post-fouille.

Le responsable scientifique de l'opération aura recours à une méthode d'échantillonnage des structures archéologiques, en pratiquant une fouille raisonnée, un enregistrement et un relevé systématique en plan et en coupe.

Le rapport devra comporter, outre la présentation exhaustive des données brutes de terrain et l'interprétation scientifique des résultats, l'étude du mobilier archéologique recueilli (dessins, descriptions, comptages).

La désignation du responsable scientifique du diagnostic fera l'objet d'un arrêté
eur.

Art. 6. - Le Directeur régional des affaires culturelles est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera notifié à l'aménageur, à l'autorité compétente pour délivrer l'autorisation de travaux, à l'INRAP et, le cas échéant, aux services de collectivité territorialement agréés.

Fait à Rouen, le 19 février 2016

Pour la Préfète de la région Normandie
et par délégation,
Le directeur régional des affaires culturelles



Jean-Paul OLLIVIER

Copies :

- Préfecture de la région Normandie, Préfecture de la Seine-Maritime
- Préfecture de l'Eure
- Mairie de SAINT-AUBIN-SUR-GAILLON

PROJET D'INTERVENTION

Mission archéologique départementale de l'Eure

Projet d'intervention de diagnostic archéologique préventif

N° AP.27 16 107

AD-M-2015-64

SAINT-AUBIN-SUR-GAILLON (27)
Rue de la Mare en Pierre – « Les Doguets »

17

1. Références

Projet : Lotissement
Commune : SAINT-AUBIN-SUR-GAILLON
Lieu-dit : Rue de la Mare en Pierre – « Les Doguets »
Références cadastrales : ZL 79
Emprise du projet : 4 900 m² (0,49 ha)
Occupation du sol : Herbage
Arrêté de diagnostic : AD-M-2015-64
Date : 19 février 2016
Affaire suivie par : Philippe Fajon, Service régional de l'archéologie de Haute-Normandie
Aménageur : Les Consorts Lohy
2 rue des Huttes
27600 – SAINT-PIERRE-LA-GARENNE

Date de réception de la prescription : 7 mars 2016
Date d'engagement de la Mission archéologique départementale de l'Eure : 7 mars 2016
Date d'attribution du diagnostic : 4 avril 2016
Reçue le 12 avril 2016

Opérateur : Mission archéologique départementale de l'Eure
Site archéologique de *Gisacum*
8, rue des thermes – 27930 Le Vieil-Evreux
Tél. : 02.32.31.93.73 – Fax : 02.32.29.86.56

2. Objectifs

Conformément à la prescription AD-M-2015-64, la Mission archéologique départementale de l'Eure s'attachera à mettre en évidence et caractériser la nature, l'étendue et le degré de conservation des vestiges archéologiques éventuellement présents dans l'emprise du projet d'aménagement. Le diagnostic apportera également des informations sur la chronologie de ces vestiges et la puissance stratigraphique des niveaux associés, le cas échéant. Le diagnostic fournira ainsi les informations nécessaires à la prise de décision, dans la perspective de prescriptions ultérieures et de leurs pré-requis scientifiques et techniques.

3. Problématique scientifique

La commune de Saint-Aubin-sur-Gaillon est connue de longue date principalement pour les vestiges antiques qu'elle recèle. Des thermes et un sanctuaire, au moins, sont en effet connus en rebord de plateau. L'hypothèse d'une petite agglomération a souvent été proposée pour expliquer ces découvertes.

La zone à diagnostiquer se situe en périphérie sud-est des découvertes anciennes, au contact de parcelles diagnostiquées en 2011 par Ivan Jahier (Inrap). Ce diagnostic avait mis en évidence un ensemble de possibles inhumations et incinérations, se rapportant pour les unes à la fin de l'âge du Fer et pour les autres à la période antique. Le tout, concentré dans l'angle sud-est de l'emprise, au contact de la parcelle objet du présent projet, semble refléter une zone de plusieurs milliers de mètres carrés occupée par une nécropole ou une occupation à caractère votif.

L'une des principales problématiques de ce nouveau diagnostic est donc de vérifier si l'occupation identifiée précédemment se prolonge vers le sud.

19

4. Méthodologie et techniques envisagées

Stratégie générale de l'intervention

Conformément aux indications de la prescription, le diagnostic verra la réalisation de tranchées linéaires, réparties sur l'ensemble de la parcelle pour couvrir 10 % de sa surface. En tant que de besoin, des fenêtres complémentaires seront réalisées à l'emplacement de vestiges archéologiques présentant une concentration, une extension ou une organisation particulière.

La stratigraphie générale du site sera reconnue, le cas échéant, au moyen de sondages profonds dont le nombre et l'emplacement auront préalablement été validés par l'aménageur et le Service régional de l'archéologie.

Terrassements et moyens mécaniques

Les terrassements seront réalisés à l'aide d'une pelle mécanique à chenilles de 24 tonnes, munie d'un godet lisse et orientable large de 2 m. Les déblais seront stockés sur place et serviront au rebouchage des tranchées à la fin de l'intervention.

Traitement des vestiges et documentation

Les structures mises au jour feront l'objet d'un enregistrement systématique en plan et d'une couverture photographique. Un minimum d'un quart de ces structures fera l'objet de test manuel ou mécanique (selon les circonstances ou la taille de la structure). Des relevés en plan et en coupe seront alors réalisés.

L'ensemble des structures et unités stratigraphiques mis au jour sera relevé en plan et localisé en trois dimensions suivant le système de géo-référencement Lambert-IGN 93 et NGF 69. Les levés topographiques seront réalisés au fur-et-à-mesure de l'avancement des sondages par Mathilde Osmond, topographe à la Made, au moyen d'un GPS dont la correction instantanée autorise une précision centimétrique.

Rédaction du rapport

L'opération cherchera à mettre en évidence l'absence ou la présence de vestiges archéologiques. En cas de présence de vestiges, le rapport de diagnostic précisera :

- l'état de conservation ;
- la profondeur d'enfouissement ;
- l'épaisseur des niveaux archéologiques ;
- la densité des vestiges ;
- la surface concernée ;
- la ou les périodes chronologiques ;
- la nature géologique et géomorphologique des terrains.

La mise en perspective des résultats obtenus sur la parcelle avec les éléments déjà connus dans le secteur permettra de replacer l'intervention dans le contexte plus large de l'occupation antique de cette partie du plateau, en lien avec les découvertes antérieures laissant supposer l'existence d'une agglomération.

5. Volume des moyens prévus (en jours ouvrés)

5.1. Phase de préparation

Pour la préparation de l'opération (commandes, contacts avec l'aménageur, etc.), la Made prévoit 2 jours de travail pour le responsable d'opération et une demi-journée pour la topographe (DICT, implantation des sondages, ...).

Activité	Qualité	Nom	Nombre	Durée	Jour/homme
Commandes, implantation, étude documentaire	Responsable d'opération	Pierre WECH	1	2	2
DICT, implantation	Topographe	Mathilde OSMOND	1	0.5	0.5
Total =					2,5

5.2. Phase de terrain

Pour la phase de terrain, la Made prévoit 2 jours de terrassements (rebouchage inclus) et 3 jours de fouille et de relevé archéologique. L'équipe sera donc constituée de 2 archéologues (dont le responsable) sur une durée de 3 jours. Cette configuration permettra d'assurer de manière optimale le suivi du terrassement, les tests de fouille, les relevés afférents et le traitement du mobilier collecté.

Mathilde Osmond, topographe à la Made, assurera, au moyen d'un GPS dont la correction instantanée autorise une précision centimétrique, le levé topographique des sondages et des structures en X, Y et Z suivant les systèmes de géo-référencement en vigueur (Lambert 93 et NGF 69).

21

Activité	Qualité	Nom	Nombre	Durée	Jour/homme
Encadrement, fouille, suivi de terrassements, relevés	Responsable d'opération	Pierre WECH	1	3	3
Fouille, suivi de terrassements, relevés	Technicien de fouille	Sous réserve de disponibilité : Laurent TOCQUEVILLE	1	3	3
Relevé planimétrique	Topographe	Mathilde OSMOND	1	1	1
Total =					7

Moyens mécaniques :

Une pelle mécanique sur chenilles de 24 tonnes, équipée d'un godet de curage orientable large de 2 m, pendant 2 jours pour ouverture et rebouchage des sondages.

Moyens particuliers :

Véhicule de service, moyens photographiques, topographiques et de relevés internes.
En cas de découverte funéraire, la Made sollicitera l'avis d'un anthropologue.

5.3. Phase de post-fouille

Pour la phase d'étude et la rédaction du rapport, la Made prévoit une durée de deux semaines. L'équipe sera constituée du responsable de l'opération et d'un technicien pour réaliser le texte du rapport, le traitement graphique des données, le traitement du mobilier et les inventaires. Ils seront éventuellement assistés des techniciens spécialisés de la Made pour les inventaires, la carte archéologique, les études spécialisées (céramique, lithique, etc.) ou le dessin, selon la répartition suivante :

Activité	Qualité	Nom	Nombre	Durée	Jour/homme
Coordination, rédaction	Responsable d'opération	Pierre WECH	1	10	10
Traitement du mobilier, DAO, inventaires	Technicien de fouille	Sous réserve de disponibilité : Laurent TOCQUEVILLE	1	5	5
Etude spécialisée	Archéologue spécialisé	Suivant le type d'étude	1	3	3
Mise en page, PAO	Technicien spécialisé	Karine DUVAL	1	1	1
				Total =	19

Moyens particuliers :

Travaux réalisés dans les locaux de la Made au Vieil-Evreux

Lieu de dépôt du matériel archéologique et de la documentation :

Mission archéologique départementale de l'Eure – 8, rue des thermes – 27930 Le Vieil-Evreux

6. Délais de réalisation

La phase de terrain est prévue sur une durée de 3 jours ouvrés, couvrant l'ouverture, le traitement archéologique et le rebouchage des sondages. Cette période pourra éventuellement être augmentée, en accord avec l'aménageur et le Service régional de l'archéologie, d'un à deux jours, afin de prendre en compte la complexité ou la densité de vestiges particulièrement complexes.

Selon la nature et la densité des éléments collectés, la durée de la phase d'étude sera adaptée afin de permettre une caractérisation optimale des vestiges.



PRÉFÈTE DE LA RÉGION NORMANDIE

DEPARTEMENT DE L'EURO
MISSION ARCHEOLOGIQUE

10 JUIN 2016

DEPARTEMENTALE

Direction régionale des Affaires
culturelles de Normandie

Rouen, le 6 juin 2016

Service régional de l'archéologie

Affaire suivie par Philippe FAJON
Tél. 02 32 10 70 75
Fax 02 35 72 48 90
Mél. philippe.fajon@culture.gouv.frMission archéologique départementale de
l'Eure
8, rue des thermes

27930 - LE-VIEIL-EVREUX

Site de rouen-7 place de la madeleine
76172 rouen cedex 1

RéférencesHN-27-517-15-0491

Objet : SAINT-AUBIN-SUR-GAILLON (27) RUE DE LA MARE EN PIERRE - "Les Doguets"

Permis d'aménager 027 517 15 S0001
Arrêté de prescription : AD-M-2015-64
N° MADE AP.27 16 107

ACCUSE DE RECEPTION DU PROJET D'OPERATION DE DIAGNOSTIC

J'ai l'honneur de vous faire connaître que le projet d'opération de diagnostic référencé en objet et que vous m'avez soumis conformément à la réglementation, est approuvé dans les conditions de réalisation proposées.

Le Conservateur régional de l'archéologie

Karim GERNIGON

ARRÊTÉ DE DÉSIGNATION DU RESPONSABLE SCIENTIFIQUE



PRÉFÈTE DE LA RÉGION NORMANDIE PRÉFÈTE DE LA SEINE-MARITIME

Arrêté n° AD-DES-2015-64 portant désignation
du responsable scientifique du diagnostic
d'archéologie préventive prescrit par arrêté n°
AD-M-2015-64 du 19 février 2016

La Préfète,

VU le livre V du Code du patrimoine ;

VU l'arrêté du 16 septembre 2004 portant définition des normes d'identification, d'inventaire, de classement et de conditionnement de la documentation scientifique et du mobilier issu des diagnostics et des fouilles archéologiques ;

VU l'arrêté du 27 septembre 2004 portant définition des normes de contenu et de présentation des rapports d'opérations archéologiques ;

VU l'arrêté n°. AD-M-2015-64 du 19 février 2016 prescrivant la réalisation d'un diagnostic archéologique préventif ;

24

VU l'arrêté n°. AT-M-2015-64 du 4 avril 2016 portant attribution du diagnostic archéologique préventif susvisé à l'opérateur dénommé Mission archéologique départementale de l'Eure ;

ARRETE

Art. 1er. - M Pierre WECH est désigné(e) responsable scientifique du diagnostic prescrit par l'arrêté susvisé.

Art. 2. - Le Directeur régional des affaires culturelles est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera notifié à l'opérateur et à l'aménageur.

Fait à Rouen, le 6 juin 2016

Le Conservateur régional de l'archéologie

Karim GERNIGON

Copies :

- Préfecture de la région Normandie, Préfecture de la Seine-Maritime
- Préfecture de l'Eure bd Georges Chauvin - CS 92201 - 27001 EVREUX CEDEX
- Mairie de SAINT-AUBIN-SUR-GAILLON

ARRÊTÉ D'ATTRIBUTION

**PRÉFET DE LA RÉGION HAUTE-NORMANDIE
PRÉFET DE LA SEINE-MARITIME
COMMANDEUR DE LA LÉGION D'HONNEUR**

Arrêté n° AT-2015-64 portant désignation de l'opérateur chargé du diagnostic d'archéologie préventive prescrit par arrêté n° AD-2015-64 du 14/09/2015

Le Préfet,

VU le livre V du Code du patrimoine ;

VU l'arrêté du 12/11/2012 portant agrément du service archéologique de collectivité dénommé Mission archéologique départementale de l'Eure ;

VU l'arrêté AD-2015-64 du 14/09/2015 prescrivant la réalisation d'un diagnostic d'archéologie préventive ;

VU la décision de la collectivité concernée, en date du 05/10/2015, optant pour la réalisation du diagnostic prescrit par l'arrêté susvisé ;

25

ARRETE

Art. 1er. - La réalisation de l'opération de diagnostic d'archéologie préventive est attribuée à l'opérateur dénommé Mission archéologique départementale de l'Eure.

Art. 2. - Le Directeur régional des affaires culturelles est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera notifié à l'opérateur et à l'aménageur.

Fait à Rouen, le 14 10 2015

Pour le Préfet de la région Haute-Normandie
et par délégation,
Le Directeur régional des affaires culturelles

Luc LIOGIER

Copies :

- Préfecture de la région Haute-Normandie, Préfecture de la Seine-Maritime
- Préfecture de l'Eure
- Mairie de SAINT-AUBIN-SUR-GAILLON



**PRÉFÈTE DE LA RÉGION NORMANDIE
PRÉFÈTE DE LA SEINE-MARITIME**

Arrêté n° AT-M-2015-64 portant désignation de l'opérateur chargé du diagnostic d'archéologie préventive prescrit par arrêté n° AD-M-2015-64 du 19/02/2016

Le Préfète,

VU le livre V du Code du patrimoine ;

VU le décret n° 2004-490 du 3 juin 2004 relatif aux procédures administratives et financières en matière d'archéologie préventive ;

VU l'arrêté du 12/11/2016 portant agrément du service archéologique de collectivité dénommé Mission archéologique départementale de l'Eure ;

VU l'arrêté AD-M-2015-64 du 19/02/2016 prescrivant la réalisation d'un diagnostic d'archéologie préventive ;

VU la décision de la collectivité concernée, en date du 17/03/2016, optant pour la réalisation du diagnostic prescrit par l'arrêté susvisé ;

26

ARRETE

Art. 1er. - La réalisation de l'opération de diagnostic d'archéologie préventive est attribuée à l'opérateur dénommé Mission archéologique départementale de l'Eure.

Art. 2. - Le Directeur régional des affaires culturelles est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera notifié à l'opérateur et à l'aménageur.

Fait à Rouen, le 4 avril 2016

Pour la Préfète de la région Normandie
et par délégation,
Le directeur régional des affaires culturelles

P.O.

Jean-Paul OLLIVIER

Copies :

- Préfecture de la région Normandie, Préfecture de la Seine-Maritime
- Préfecture de l'Eure
- Mairie de SAINT-AUBIN-SUR-GAILLON

**CONDITIONS DE RÉALISATION DE
L'OPÉRATION ET RÉSULTATS**

1. MOTIFS ET LOCALISATION DE L'INTERVENTION

1.1. LE PROJET D'AMÉNAGEMENT ET LA PRESCRIPTION DE DIAGNOSTIC

Dans le cadre d'un projet de lotissement, le Service régional de l'archéologie (SRA) a émis une prescription de diagnostic portant sur une parcelle unique de 4 930 m² (0,49 ha), cadastrée ZL 79. Cette prescription est essentiellement motivée par la proximité d'une zone probablement funéraire du haut Empire, mise en évidence lors d'un diagnostic réalisé par l'Inrap en 2011. Il convenait donc, dans ce cadre, de mettre en évidence la présence d'éventuels vestiges archéologiques et, le cas échéant, d'en caractériser la nature, l'étendue et le degré de conservation.

1.2. LOCALISATION DE L'INTERVENTION

Les terrains ayant fait l'objet de l'intervention se situent en périphérie sud-sud-est de l'agglomération actuelle de Saint-Aubin-sur-Gaillon, à l'angle des rues de la Grange Vimont et de la Mare en Pierre (fig. 1 à 5). Ils étaient jusque là en herbage et ne présentaient aucune contrainte particulière ni problème d'accessibilité, si ce n'est des réseaux aériens longeant leurs deux côtés est et sud, mais sans aucune conséquence sur le déroulement du diagnostic.

La parcelle étudiée constitue, au moment de l'intervention, une sorte d'enclave agricole entourée sur ses quatre côtés de terrains déjà lotis ou en passe de l'être.

2. NATURE ET MÉTHODOLOGIE DE L'INTERVENTION

2.1. NATURE DES TRAVAUX RÉALISÉS

Pour répondre aux demandes de la prescription de diagnostic, la Made a réalisé sur cette parcelle 5 tranchées couvrant de façon homogène la surface à diagnostiquer (fig. 6). Les tranchées 1, 3 et 5 ont été réalisées suivant un axe sud-ouest / nord-est, dans la longueur de la parcelle, tandis que les tranchées 2 et 4 leur sont perpendiculaires. Ces ouvertures ont été réalisées de manière à, dans un premier temps, ceinturer la parcelle et déterminer la présence d'éventuels aménagements s'étendant au-delà de l'emprise prescrite, puis, dans un second temps, explorer le cœur de la parcelle.

Ce sont ainsi 278 m de tranchées qui ont été réalisés, soit une surface de 612 m² (tableau 1). Ces ouvertures correspondent donc à 12,4 % de la surface prescrite et ont finalement fait l'objet d'un rebouchage sommaire.

Tr. n°	Longueur (m)	Surface (m ²)
1	74	162,8
2	42	92,4
3	70	154
4	30,5	67,1
5	62	136,4
Total =	278,5	612,7

Tableau 1 - Quantification des ouvertures réalisées

2.2. MOYENS TECHNIQUES ET HUMAINS

Les terrassements ont été réalisés au moyen d'une pelle mécanique de 24 tonnes, équipée d'un godet lisse et orientable de 2,2 m de large, et travaillant en rétro. Ouverture et rebouchage des sondages ont nécessité 1,5 jour de terrassement et ont été réalisés par Philippe Chapelle pour la société Drouet.

Les relevés topographiques ont été assurés par la topographe de la MADE, Mathilde Osmond, laquelle a procédé à une unique intervention en fin d'opération.

En ce qui concerne le personnel plus proprement archéologique, ce diagnostic a mobilisé, sur le terrain, deux archéologues durant une journée, afin de suivre les terrassements, collecter le mobilier et assurer l'enregistrement des données (relevés stratigraphiques et photographiques). La post-fouille a quant à elle mobilisé une personne durant 4 jours.

2.3. SYSTÈME D'ENREGISTREMENT DES DONNÉES

Chaque tranchée réalisée a été numérotée dans l'ordre d'exécution. Les unités stratigraphiques (US) et structures (ST) reconnues ont été quant à elles enregistrées suivant deux numérotations continues, de 1 à N, indépendantes l'une de l'autre ainsi que du numéro de sondage. Les composantes du substrat n'ont pas été incluses dans ces numérotations, lesquelles se sont effectuées au fur-et-à-mesure des terrassements et ont été complétées, le cas échéant, lors des observations stratigraphiques plus détaillées réalisées sur les coupes.

Le mobilier a été quant à lui collecté et enregistré par unité stratigraphique. Chaque objet ou lot d'objets s'est ensuite vu attribuer un « code matière » suivi, si besoin était, d'un numéro d'ordre de 1 à N. Ainsi, par exemple, AP.107 - 5 - MET - 1 désignerait le premier objet (ou lot d'objets) en métal de l'US 5 de l'opération d'archéologie préventive 107.

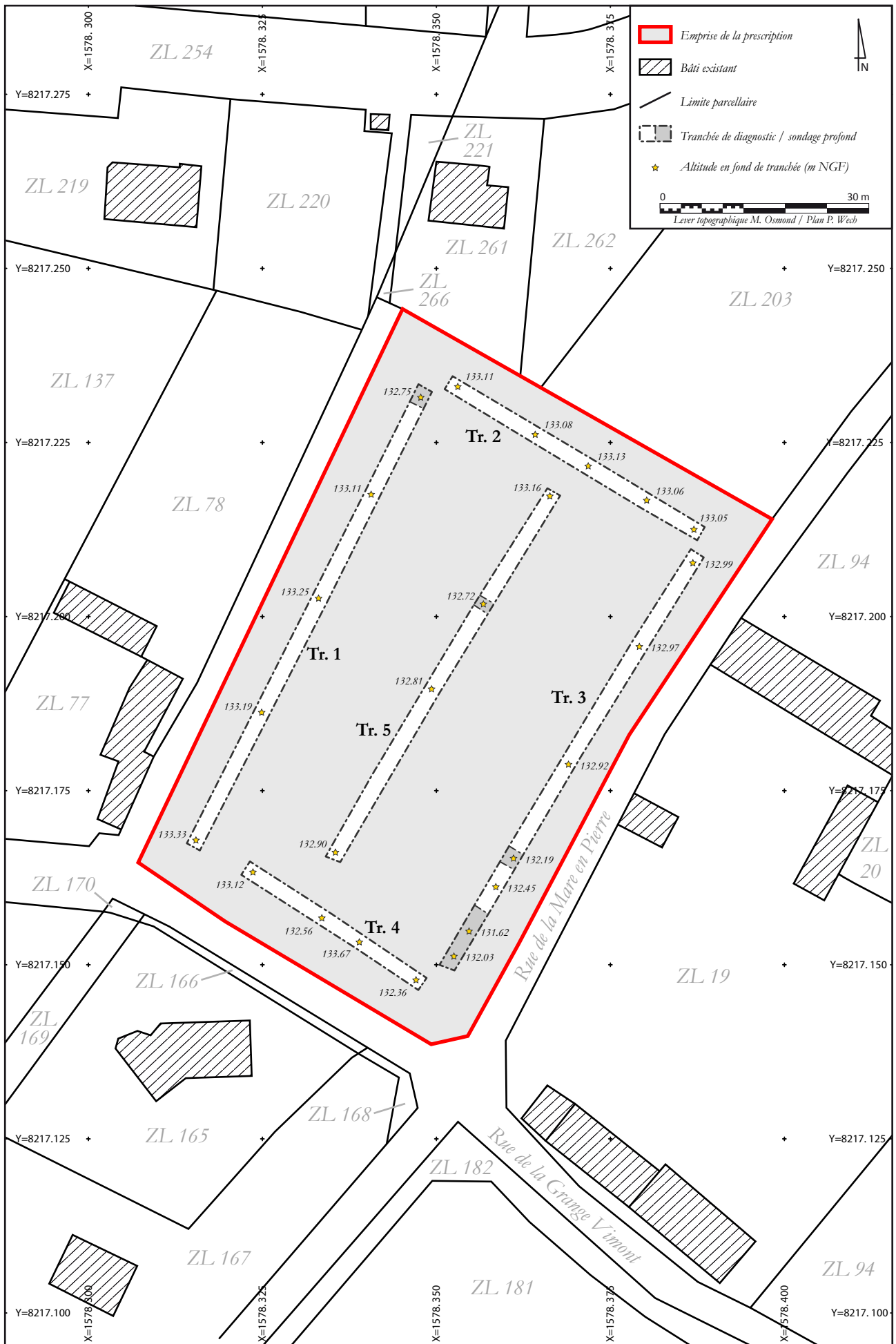


Figure 6 - Plan des tranchées réalisées dans le cadre du diagnostic

3. PRÉSENTATION DE L'OPÉRATION : CADRE NATUREL ET CONTEXTE HISTORIQUE

3.1. CADRE GÉOGRAPHIQUE, GÉOLOGIQUE ET TOPOGRAPHIQUE

La commune de Saint-Aubin-sur-Gaillon se développe sur le rebord d'un plateau dominant la rive méridionale de la vallée de la Seine, à hauteur de la ville de Gaillon. Les terrains diagnostiqués sont plans et ne présentent aucun accident topographique notable (fig. 7), si ce n'est un léger pendage du nord-ouest vers le sud-est, en direction de l'un des vallons secs qui, régulièrement, entaillent le rebord du plateau. Ce vallon (vallée de la Côte-Saint-Gilles) est orienté sud-ouest / nord-est et se situe à seulement une centaine de mètres à l'est de la parcelle étudiée.

Dans l'angle nord-ouest de la parcelle, une petite zone présentait une légère dépression, coïncidant avec un étalement de branchages. Il semble probable que des travaux d'élagage, incluant peut-être des

dessouchages, puissent être à l'origine de cette légère dépression.

D'un point de vue géologique, les environs de Saint-Aubin-sur-Gaillon constituent une bizarrerie. En effet, bien que situés au cœur du Bassin parisien, ils présentent un substrat plutôt singulier puisque constitué de l'un des très rares lambeaux de terrains tertiaires burdigaliens (m1 ; fig. 8) conservés entre la Manche et le Massif Central. La notice de la carte géologique des Andelys les décrit ainsi¹ :

« Des sables, appelés Sables granitiques, Sables de Sologne, Sables de Lozère, ont formé une nappe très étendue du Massif Central à la Manche. Ils sont dépourvus de fossiles mais on les attribue au Burdigalien d'après leurs relations avec les dépôts datés de l'Orléanais et du Blésois. Sur la feuille des Andelys, il n'en subsiste que des lambeaux situés à des altitudes diverses, soit à la surface des plateaux sous les limons, soit dans des poches de dissolution de la craie. Dans ce dernier cas, ils peuvent atteindre 35 m d'épaisseur. Ces sables sont constitués par des grains de quartz hyalin ou laiteux, peu roulés, associés à des feldspaths plus ou moins kaolinisés et souvent à du mica blanc. Ils sont généralement grossiers et mélangés à des argiles rouges ou jaunes, sans stratification

1 Carte géologique au 1/50 000. Les Andelys (XX-12), p. 7. Paris : Service de la carte géologique de la France.



Figure 8 - Localisation de l'opération (en rouge) dans son contexte géologique



Figure 7 - Topographie actuelle de la parcelle diagnostiquée

nette. Ils sont, en effet, fréquemment remaniés par solifluction et contiennent alors de nombreux éléments des formations antérieures : fragments de meulrières, galets de Sinceny, silex. Certaines poches de dissolution semblent avoir constitué des dolines où se déposaient des produits solides au moment des crues. On constate alors, au sein des sables ci-dessus décrits, des dépôts stratifiés de sables fins, blancs ou gris, d'argiles de couleur variée, et parfois de kaolin presque pur. La dissolution de la craie sous-jacente se poursuivant, ces dépôts se sont effondrés dans les entonnoirs, formant des couches parfois subverticales ».

Les observations réalisées lors du diagnostic mitoyen permettent de préciser davantage la description de ce substrat (Jahier 2011, p. 47) : « Les loess et les limons quaternaires qui chapotent habituellement le sommet des plateaux [...] ont cédé le pas ici à des bancs de sables granitiques alternant avec des bancs gréseux et des lacets d'argile ... De couleur généralement orangée en surface, celle-ci devient bleue en profondeur (à partir de 1,2 m). [...] Aux bancs gréseux souvent diaclasés et marqués par des appointements acérés, s'ajoute la formation de plaques et la présence éparses de gros blocs et de gros rocs, généralement roulés, pouvant atteindre le quart d'un mètre cube ».

3.2. CONTEXTE HISTORIQUE ET ARCHÉOLOGIQUE

Durant les vingt dernières années, la commune de Saint-Aubin-sur-Gaillon a fait l'objet de nombreuses opérations d'archéologie préventive (fig. 9). La compilation des éléments observés à ces occasions et des découvertes anciennes permet de brosser un rapide portrait des occupations reconnues sur le territoire communal (fig. 10 et tableau 2).

3.2.1. PRÉ ET PROTOHISTOIRE

Les périodes anciennes ne sont représentées sur la commune que par des découvertes d'éléments mobiliers. Ainsi, de nombreux bifaces semblent at-

tester une occupation du Paléolithique moyen aux Bruyères-Capri (fig. 10, n° 10 ; Daniel 1965).

La protohistoire n'est quant à elle représentée que par des éléments mobiliers découverts soit anciennement et donc plus ou moins bien localisés, soit plus récemment, mais systématiquement dans la terre végétale ou des niveaux colluvionnés (et donc sans contexte précis). Outre une épée de type Gündlingen datée du Hallstatt ancien au lieu-dit Les Motelles (fig. 10, n° 7 ; Cliquet 1993, p. 184) et « des tessons de facture protohistorique » à Couvicourt, en pied de versant (fig. 10, n° 30 ; Billard 1998), signalons la mise au jour d'une petite série d'éléments lithiques et de quelques éléments céramiques au lieu-dit les Champs Chouettes (fig. 10, n° 29 ; Beurion 2006), qui, en l'absence de concentration et de structure associée, ne permettent pas de restituer de réelle occupation². Seuls les éléments observés lors du diagnostic mitoyen du nôtre (fig. 10, n° 28 ; Jahier 2011, p. 50-51), sous la forme d'un petit ensemble d'inhumations, semblent indiquer l'existence d'une installation humaine dans ce secteur. Celle-ci a pu être datée de la fin de l'âge du Fer.

3.2.2. ANTIQUITÉ

La commune est principalement connue de la communauté scientifique pour ses vestiges antiques. Ceux-ci se répartissent dans la partie nord de la commune, en bordure de ce qui, topographiquement, forme un éperon unguiforme encadré par le ru de Grammont au nord-ouest et par le ru de la Côte-Saint-Gilles au sud-est.

La présence avérée de thermes au lieu-dit Le Montmérel (fig. 10, n° 5 et fig. 11 ; Coutil 1898-1921, p. 59-63) et d'un sanctuaire au Bois des Motelles (fig. 10, n° 6 et fig. 12 ; Poulain 1919), ainsi que de probables vestiges d'habitat (fig. 10, n° 11 ; Poulain 1932), pose la question de l'existence ici d'une petite agglomération antique dont l'extension reste toutefois à préciser.

² Les données de la carte archéologique consultée au Service régional de l'archéologie mentionnent également la découverte de mobilier lithique, dont une hache-marteau en diorite, au lieu-dit le Grand Coricard (fig. 10, n° 14). Nous n'avons cependant trouvé aucune source complémentaire à ce sujet.

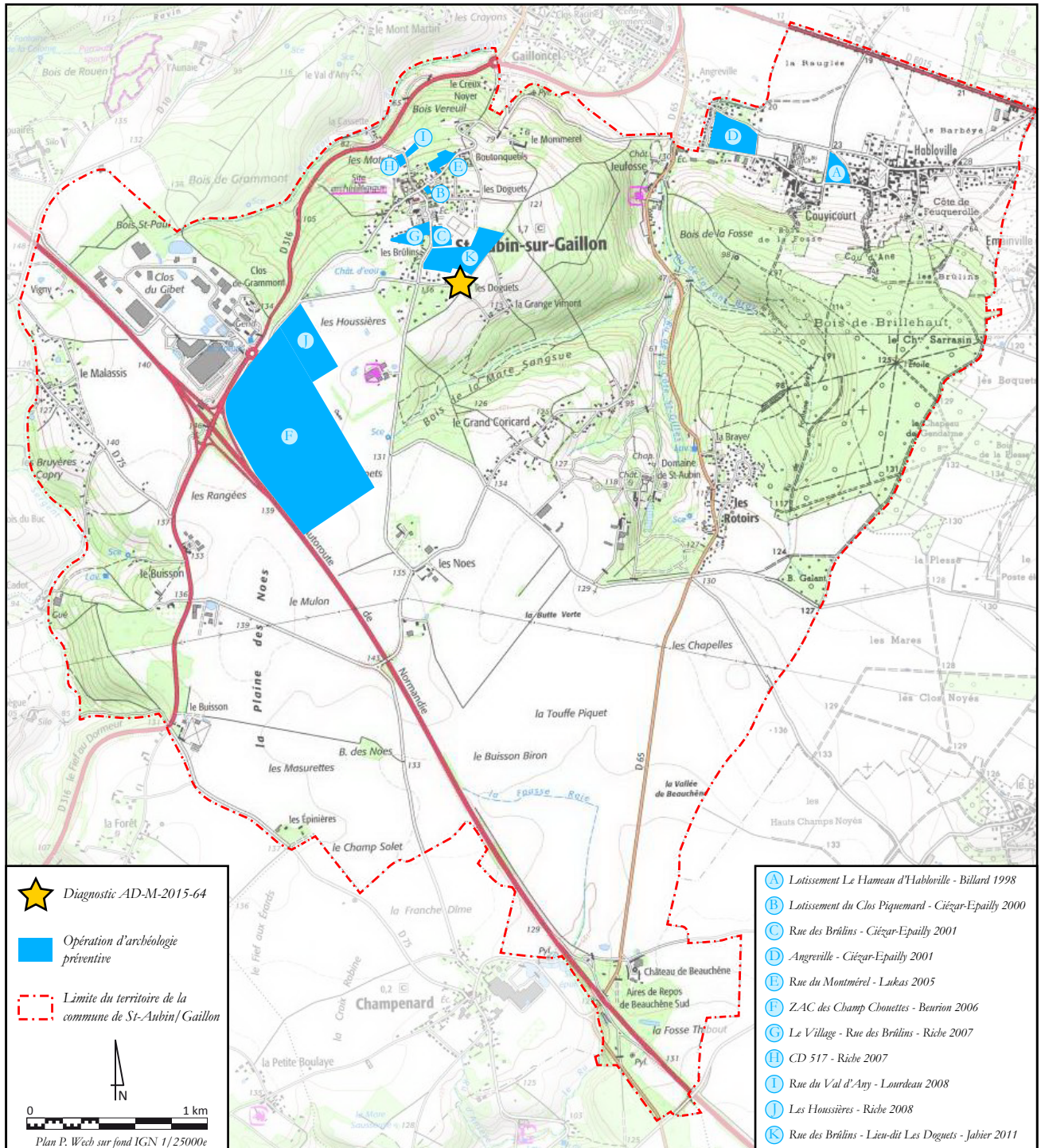
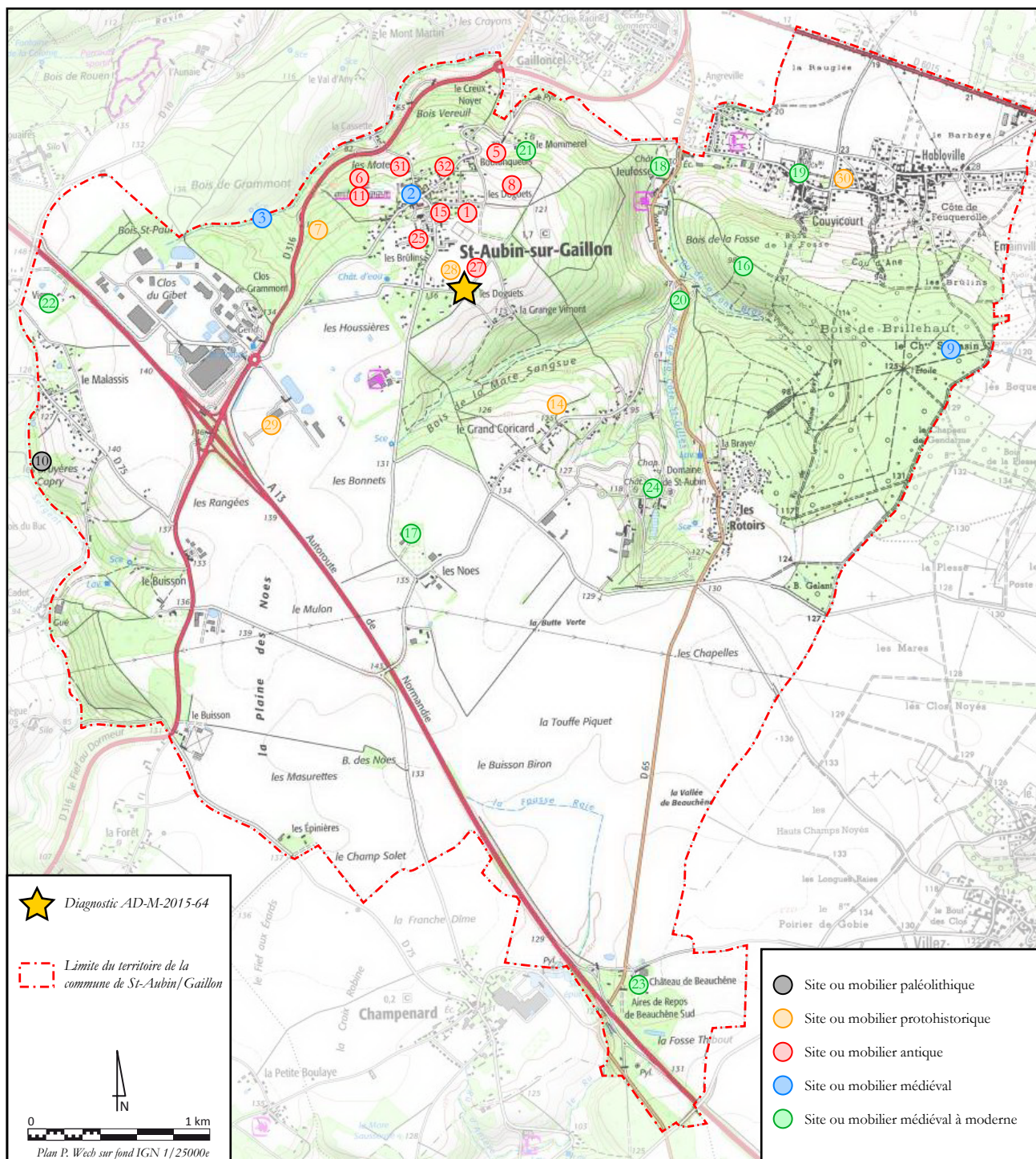


Figure 9 - Localisation des opérations d'archéologie préventive réalisées sur la commune de Saint-Aubin-sur-Gaillon

Site n°	Localisation / lieu-dit	Nature	Chronologie	Contexte et date découverte
1	Les Doguets	Dépôt monétaire et mobilier divers	Antiquité	Découverte fortuite 1973
2	Eglise Saint-Aubin	Eglise paroissiale	Moyen Age - moderne	-
3	Le Bois de Grammont	Prieuré	Moyen Age - moderne	-
4	Les Champs Chouettes (non localisé)	Mobilier divers	Antiquité	-
5	Le Montmérel	Bâtiments - thermes	Antiquité	Fouilles M. Homberg 1864-1865
6	Le Bois des Motelles	Sanctuaire	Antiquité	Fouilles L. Coutil et A.-G. Poulain 1901-1914
7	Le Bois des Motelles	Epée type Gündlingen	Hallstatt ancien	Découverte fortuite 1907
8	Les Boutonquetils	Mobilier divers	Antiquité	Prospection pédestre F. Vilpoux années 1970
9	Le Bois de Brillehaut	Fortification en terre et bois	Moyen Age	-
10	Les Bruyères-Capri	Mobilier lithique	Paléolithique moyen	Découverte fortuite 1880
11	Le Bois des Motelles	Bâtiments - habitation ?	Antiquité	Fouilles A.-G. Poulain 1929-1930
12	La Touffe Piquet	Occupation ?	Indéterminé	-
13	Les Chapelles	Enclos	Indéterminé	-
14	Le Grand Coricard	Mobilier lithique	Néolithique	-
15	Ecole communale, rue des Brûlins	Puits	Antiquité	-
16	Le Bois de la Fosse	Moulin à vent	Moderne	-
17	Les Noës	Manoir	Moyen Age - moderne	-
18	Jeufosse	Château non fortifié	Moyen Age - moderne	-
19	Couvicourt	Château non fortifié	Moyen Age - moderne	-
20	Jeufosse	Moulin à eau	Moderne	-
21	Le Montmérel	Manoir	Moyen Age - moderne	-
22	Vigny	Manoir	Moyen Age - moderne	-
23	Beauchêne	Château non fortifié	Moyen Age - moderne	-
24	Les Rotoirs	Château non fortifié	Moyen Age - moderne	-
25	Rue des Brûlins	Occupation, habitat ?	Antiquité	Diagnostic C. Riche / Inrap 2007
26	Le Bois de Brillehaut	Bassin	Indéterminé	-
27	Les Doguets - Rue des Brûlins	Occupation rurale, enclos ?	Second Age du fer	Diagnostic I. Jahier / Inrap 2011
28	Les Doguets - Rue des Brûlins	Dépôts funéraires / rituels	Antiquité	Diagnostic I. Jahier / Inrap 2011
29	ZAC des Champs Chouettes	Mobilier lithique et céramique	Néolithique	Diagnostic C. Beurion / Inrap 2006
30	Lotissement Hameau d'Habloville	Mobilier céramique	Protohistoire	Diagnostic C. Billard 1998
31	Les Motelles - CD 517	Occupation ?	Antiquité	Diagnostic C. Riche / 2007
32	Rue du Montmérel	Occupation ?	Antiquité	Diagnostic D. Lukas / Inrap 2005

Tableau 2 - Inventaire des sites et découvertes répertoriés sur la commune de Saint-Aubin-sur-Gaillon



La numérotation adoptée est celle de la cellule cartographique du Service régional de l'archéologie de Normandie, complétée par nos soins. Voir le descriptif des différents sites dans le tableau 2 ci-contre.

Figure 10 - Carte archéologique de la commune de Saint-Aubin-sur-Gaillon



Cliché anonyme daté de 1994 et conservé au Service régional de l'archéologie



Etat en 2016 (cliché P. Wech)

Figure 11 - Vue de l'angle sud-ouest du balnéaire fouillé en 1864-1865

38



Figure 12 - Etat en 2016 des maçonneries du sanctuaire fouillé dans les années 1910 par L. Coutil et A.-G. Poulain (à gauche : pièce excavée non rebouchée à l'issue des fouilles ; à droite : détail de joints tirés au fer)

A ces éléments doivent être associées des découvertes ponctuelles de mobiliers et structures antiques dont un puits dans la cour de la mairie (**fig. 10**, n° 15 ; Cliquet 1993, p. 185), un dépôt monétaire du III^e siècle et de nombreux éléments mobiliers au lieu-dit Les Doguets (**fig. 10**, n° 1 ; Dollfus, Roquefeuille 1978), ainsi que du mobilier récolté en surface lors de prospections pédestres menées par F. Vilpoux au lieu-dit les Boutonquetils (**fig. 10**, n° 8 ; compte-rendu manuscrit conservé au SRA).

Les diagnostics conduits ces quinze dernières années ont également livré quelques structures et éléments mobiliers, mais sans concentration particulièrement remarquable (**fig. 10**, n°s 25, 31 et 32).

Le diagnostic réalisé en 2011 dans les parcelles immédiatement mitoyennes de la nôtre, au nord (**fig. 10**, n° 27), a mis en évidence une occupation potentiellement rurale, caractérisée par un enclos, et une probable zone funéraire ou votive, couvrant tout le Haut-Empire. La zone funéraire est matérialisée par l'installation de vases à la verticale dans des fosses parfois coffrées (Jahier 2011, p. 51-59).

La *Carte archéologique de la Gaule* (Cliquet 1993, p. 184-186) mentionne par ailleurs le passage sur la commune d'une voie antique reliant Evreux aux Andelys, mais dont l'existence n'est pas confirmée à ce jour.

3.2.2. MOYEN AGE ET PÉRIODE MODERNE

Les périodes médiévales et modernes sont surtout illustrées par des établissements religieux ou agricoles répartis sur l'ensemble de la commune. Au cœur du bourg, l'église Saint-Aubin est, dans son état actuel, datée du XVI^e siècle mais remonte vraisemblablement au XIII^e siècle (information cellule carte archéologique, SRA ; **fig. 10**, n° 2). Citons également :

- le prieuré du bois de Grammont (**fig. 10**, n° 3) ;
- une fortification en terre et bois, non datée, dénommée « Château Sarrazin » (**fig. 10**, n° 9 ; Poulain 1911) ;
- les châteaux médiévaux à modernes et non

fortifiés de Jeufosse, Couvicourt, Beauchêne et des Rotoirs (**fig. 10**, n°s 18, 19, 23 et 24) ;

- les manoirs médiévaux à modernes des Noës, de Montmérel et de Vigny (**fig. 10**, n°s 17, 21 et 22) ;
- des moulins à vent et à eau d'époque moderne (**fig. 10**, n° 16 et 20).

A cela s'ajoutent, dans les différents diagnostics réalisés sur la commune ces vingt dernières années, de nombreux éléments de parcellaires également d'époque moderne, dont la liste ne présente ici guère d'intérêt.

4. PRÉSENTATION DES RÉSULTATS

4.1. SUBSTRAT ET STRATIGRAPHIE GÉNÉRALE

Les terrassements ont révélé la présence, sur toute l'emprise étudiée, d'une couche de terre végétale (US 1) n'excédant pas 0,2 m d'épaisseur. Immédiatement dessous apparaissait le substrat dont la nature, alternant sables granitiques et veines d'argile, était strictement identique à celle décrite pour les parcelles mitoyennes (Jahier 2011, p. 47). Il ne semble donc pas nécessaire d'y revenir plus précisément ici.

4.2. VESTIGES ARCHÉOLOGIQUES

Les cinq tranchées réalisées sur la parcelle n'ont globalement livré aucun vestige significatif. Hormis quelques éléments mobiliers isolés mis au jour dans la terre végétale (deux éclats de taille en silex et un fragment de *tegula* dans la tranchée 1, et un fragment de tuile plate dans la tranchée 2), les rares éléments et structures reconnus ne se rapportent qu'à la période contemporaine (fig. 13).

4.2.1. UNE STRUCTURE ANCIENNE ?

Observée à l'emplacement occupé postérieurement par les aménagements liés à une mare, une structure antérieure a été reconnue à l'extrémité méridionale de la tranchée 3 (St. 8). La surface réduite de la tranchée n'a pas permis de déterminer avec certitude s'il s'agissait d'une grande fosse ou d'un aménagement linéaire tel qu'un fossé. Pour ce qui en a été vu, il pourrait s'agir d'un fossé orienté nord-ouest / sud-est, d'une largeur conservée de près de 3,6 m pour une profondeur conservée de 0,4 m (fig. 21). Son profil est apparu assez arrondi et évasé. Notons que rien n'a été reconnu dans son prolongement, dans la tranchée 5.

Son comblement, constitué d'un apport massif d'argile orangée compacte et homogène (US 11), a livré les fragments d'un fond de récipient en céramique, manifestement retailé (fig. 14). Cette céramique présente une pâte sableuse grisâtre et micacée qui ne nous permet pas, en l'absence d'examen plus poussé de la part d'un spécialiste, de déterminer son appartenance chronologique. En l'état, nous ne pouvons pas exclure de datation ni médiévale ni antique.

Cette structure est apparue scellée par les aménagements satellites d'une mare postérieure (St. 4). Rien ne permet cependant d'exclure qu'il puisse s'agir des traces d'un premier aménagement lié à cette mare. Nous reviendrons par la suite plus en détail sur cette hypothèse.



Figure 14 - Fond de récipient en céramique découvert dans le comblement de la structure 8 (US 11)

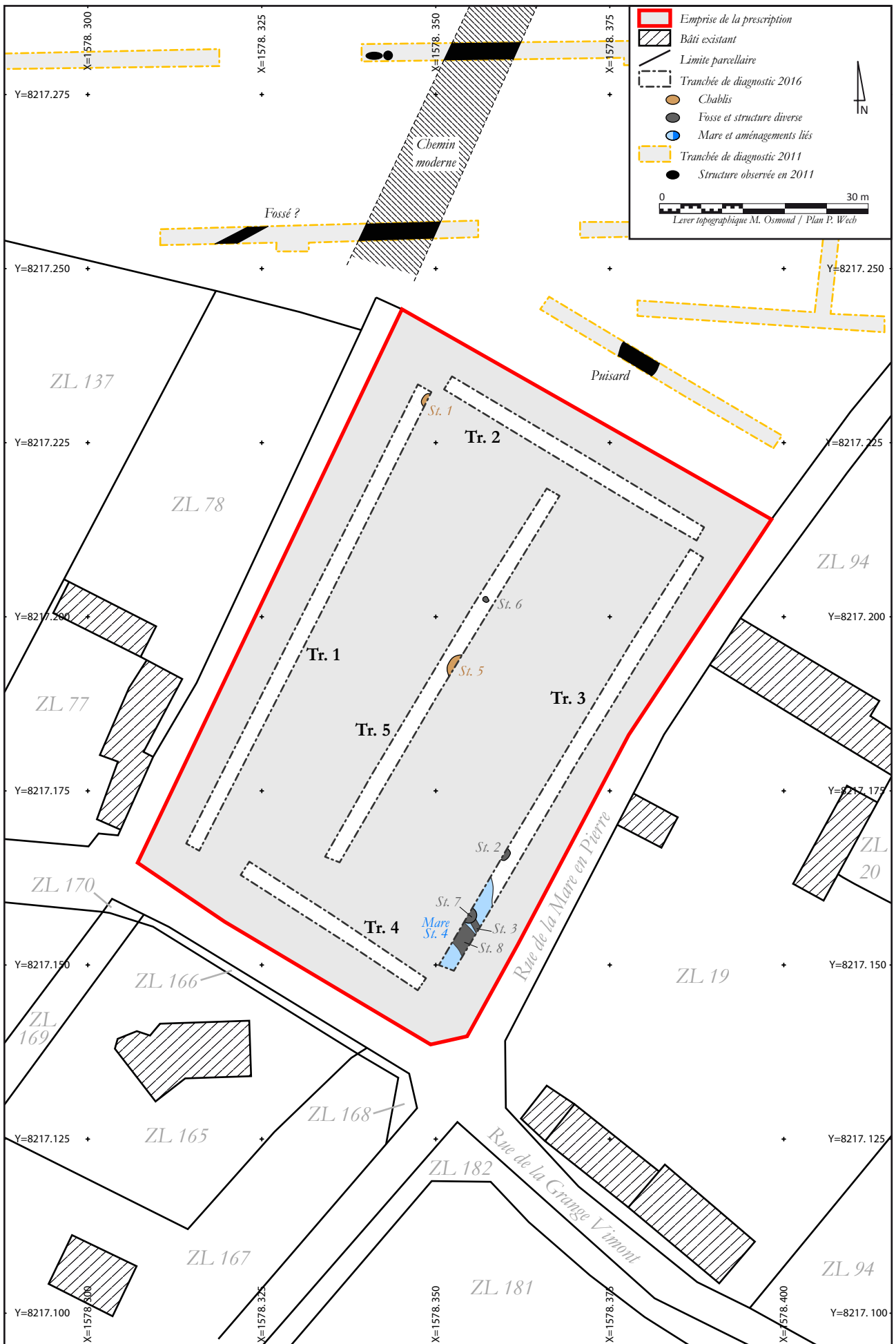


Figure 13 - Plan masse des structures mises au jour lors du diagnostic

4.2.2. CHABLIS

Deux chablis ont été reconnus dans les tranchées 1 et 5. Le premier (St. 1) se situe, au nord-ouest, dans un secteur marqué par une faible dépression sans doute liée à des travaux de déboisement. Situé à cheval sous la berme, il a été sondé mécaniquement et a livré un profil très irrégulier, d'une profondeur maximale de 0,6 m pour un diamètre approximatif de 1,7 m, avec de nombreuses traces d'oxydation (**fig. 15**). Le comblement (US 2) était constitué de limon brun foncé à noir en partie haute et grisâtre en partie basse, et a livré un tesson moderne à contemporain, sans plus de précision³.



Figure 15 - Vue en coupe d'un probable chablis (St. 1)

Le deuxième (St. 5) est également engagé sous la berme. D'un diamètre estimé à près de 4 m, il n'a pas été sondé, mais a livré en surface des fragments de briques industrielles. Son comblement (US 15) est très hétérogène et constitué d'un mélange des éléments composant le substrat et de limon brun foncé à noir.

L'analyse rapide des nombreux clichés aériens anciens disponibles sur le site internet « Géoportail » montre que la parcelle, depuis les années 1920 au moins et jusqu'à la fin des années 1970, comportait une couverture arborée assez clairsemée (verger ?) et aujourd'hui disparue. Dans ce contexte, la présence de chablis contemporains n'a rien de surprenant (**fig. 16**).



Figure 16 - Cliché aérien daté de 1950 et montrant la présence d'arbres sur la parcelle (source IGN / Géoportail)

4.2.3. FOSSES DIVERSES

Dans la tranchée 3, une fosse de plan *a priori* quadrangulaire et aux angles arrondis a été reconnue partiellement car engagée sous la berme (St. 2). Sondée mécaniquement, elle présentait un profil tronconique bien marqué (**fig. 17**). Elle était profonde de 0,6 m sous la base de la terre végétale et présentait une largeur de 1,4 m, pour une longueur minimale de 0,75 m. Son comblement était composé d'une succession de remblais renfermant notamment des fragments d'ardoise (US 3 et 4). Ces éléments permettent de proposer, pour ce comblement, une datation moderne à contemporaine.

Dans la tranchée 5, une seconde fosse a été mise en évidence (St. 6). De plan ovale de 1 x 0,7 m, elle était profonde de 0,4 m et présentait un profil arrondi. Son comblement de limon brun mêlé à du sable grisâtre n'a livré aucun mobilier malgré un sondage mécanique et ne peut donc être daté (**fig. 18**).

³ Au vu des riches résultats du diagnostic, aucune étude céramologique n'a été réalisée. Les propositions de datation nous ont été communiquées par F. Laot (MADE) que nous remercions ici chaleureusement pour son aide.

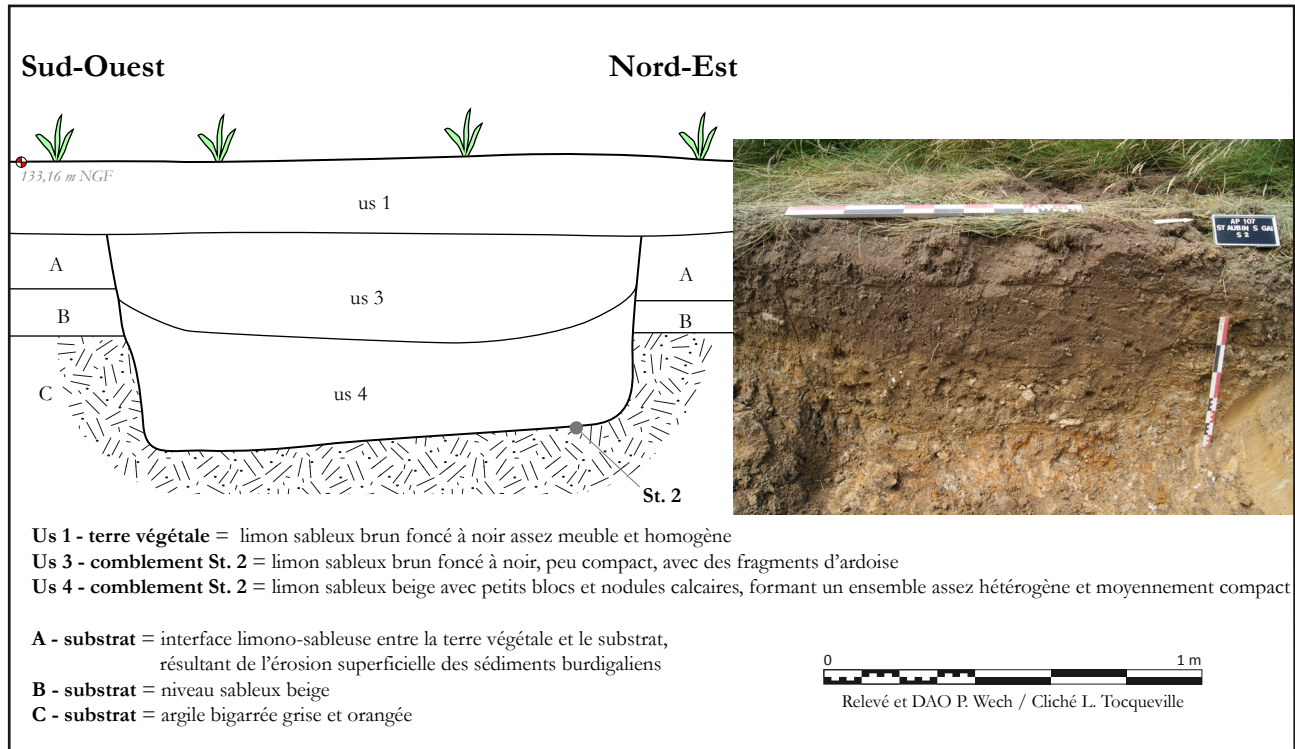


Figure 17 - Relevé et vue en coupe de la structure 2 (tranchée 3)

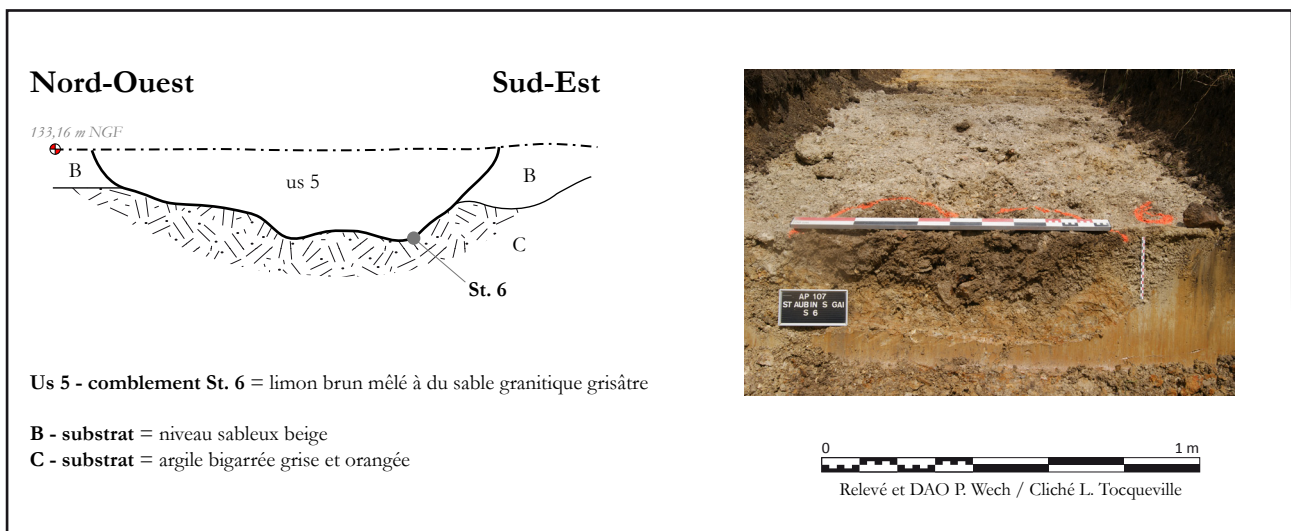


Figure 18 - Relevé et vue en coupe de la structure 6 (tranchée 5)

4.2.4. UNE MARE ET SES AMÉNAGEMENTS SATELLITES

Dans l'angle sud-est de la parcelle, à l'extrémité de la tranchée 3, le cadastre napoléonien de 1838 révèle la présence d'un aménagement de plan rectangulaire portant le numéro 2 et mesurant environ 8,5 x 13,5 m. De couleur gris-bleuté, il est dépourvu de l'ombrage caractéristique des bâtiments et semble interprétable comme une mare (fig. 19)⁴.

L'examen rapide des clichés aériens anciens de l'IGN, disponibles en ligne sur le site « Géoportail », confirme clairement cette interprétation. Un cliché de 1950 (fig. 20) montre ainsi l'existence, bordant cette mare au nord-ouest et au sud-ouest, de deux murs maçonnés perpendiculaires situés entre les tranchées 3 et 4 (et donc non observés lors du diagnostic). Le cliché ne permet pas de déterminer si un troisième mur existait à l'est, le long de la rue. Il est en revanche certain qu'aucun mur n'existait, en 1950, le long du côté nord-est, à l'emplacement de la tranchée 3.

44

Un sondage profond réalisé à l'extrémité de la tranchée 3 a permis de préciser la structuration périphérique de la mare (St. 4 ; fig. 21). Il convient toute-

⁴ Cette information se trouve certainement dans les états de section et matrices cadastrales liés au cadastre napoléonien et conservés aux archives départementales de l'Eure, mais que nous n'avons pas consultés dans le cadre de cette opération.

fois, avant toute chose, de préciser que nos observations ne se basent que sur une tranchée réduite et ne permettent pas d'extrapoler les résultats à l'ensemble de la structure, et ce d'autant plus que, si l'on en croit le cadastre de 1838, nous n'en n'avons reconnu que les marges.

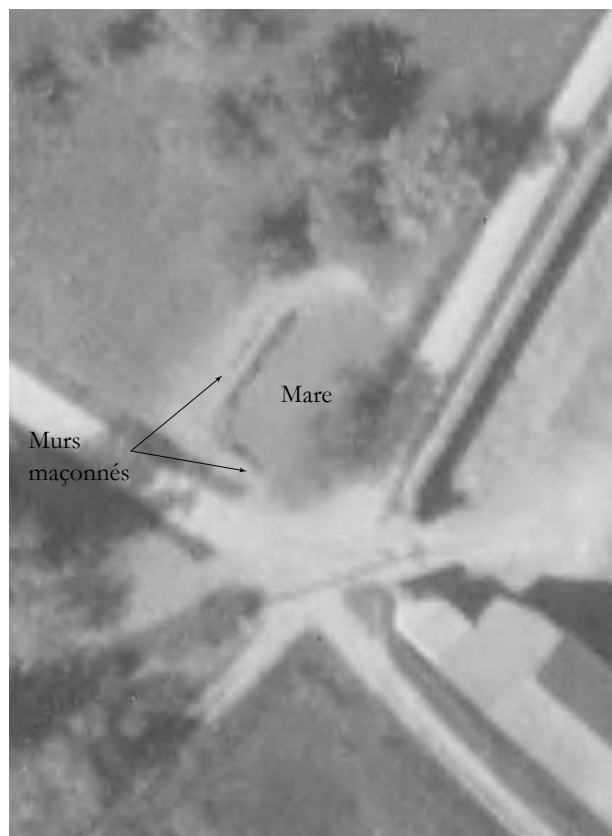


Figure 20 - Vue aérienne de la mare en 1950 (source IGN / Géoportail)

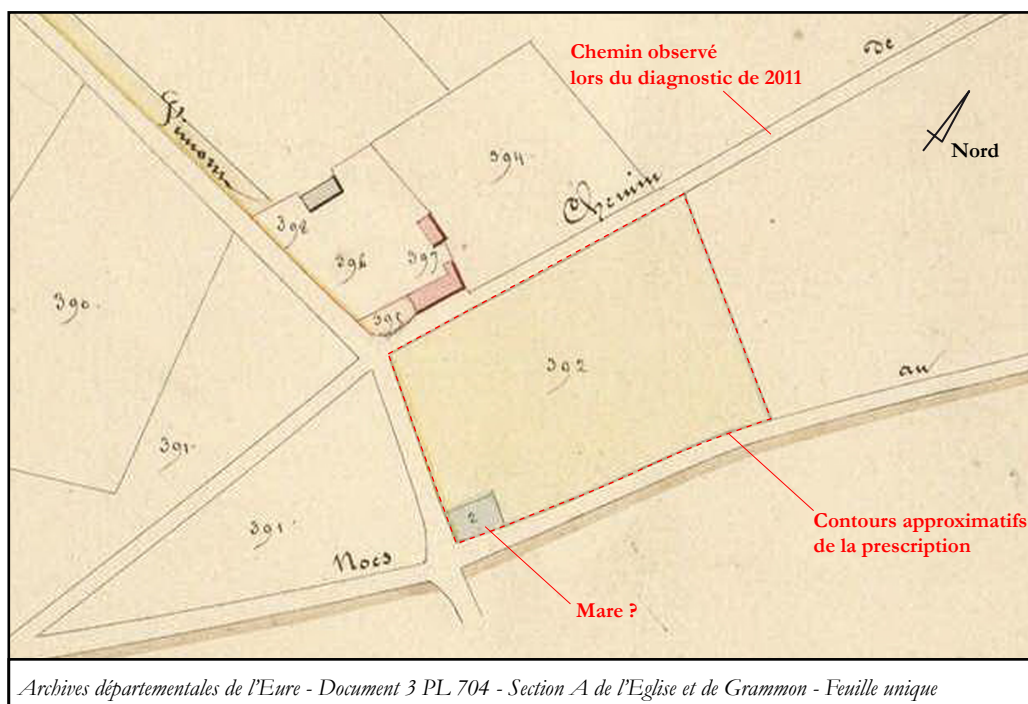


Figure 19 - Extrait du cadastre napoléonien de 1838 montrant la présence d'une mare dans l'angle de la parcelle

Les éléments observés consistent tout d'abord en une large dépression reconnue, dans la tranchée 3, sur une longueur minimale de 14 m. Le sondage limité n'a cependant pas permis de déterminer si cette « dépression » résultait d'un creusement anthropique ou bien d'un phénomène naturel de type doline. L'un des bords de cette structure a été reconnu et présente une orientation nord / sud qui laisse supposer que nous sommes probablement en présence d'une rampe d'accès à la mare, elle-même située plus au sud, hors de l'emprise sondée (**fig. 21**). Le fond de la dépression était tapissé d'une couche plus ou moins épaisse de blocs de silex et de meulière formant un radier hétérogène (US 10). Ce radier, qui semble confirmer l'identification d'une rampe, était sans doute destiné à stabiliser un terrain vraisemblablement boueux et à permettre un accès plus aisé à l'eau. Des aménagements de ce type sont connus à l'échelle régionale dès la fin du Moyen Age, comme cela a notamment été mis en évidence à Carsix (Deshayes 2015, p. 97-105).

Ce radier est venu sceller le comblement de la structure 8 qui, de fait apparaît antérieure à cet aménagement (**fig. 21**). Cette configuration nous amène à formuler deux hypothèses, entre lesquelles il n'est malheureusement pas possible de trancher :

- la structure 8 est clairement antérieure à la mare ;
- le radier de l'US 10 matérialise une seconde phase d'aménagement de la mare qui, dans un premier temps, ne comportait pas de rampe au nord, mais était limitée par un fossé peut-être drainant (structure 8).

Ce radier a été recoupé par le creusement d'un nouveau fossé orienté nord-ouest / sud-est (St. 3 ; **fig. 21**). Large de 1,3 m et profond de 0,4 m, il présente un profil en U assez ouvert et semble succéder à la structure 8 décrite précédemment et désormais comblée. Le fossé 3 et le reste de la mare présentent un comblement très similaire laissant supposer une synchronie (US 9 et 12). Ce comblement consiste en un dépôt argileux grisâtre très nettement hydromorphe, qui atteste très probablement de l'envasement progressif de la mare et de ses abords. Ces niveaux ont livré,

outre des fragments de tuiles plates, quelques éléments céramiques. On reconnaît parmi eux le fond d'une bouteille en grès (**fig. 22**) qui trouve des parallèles notamment sur le site de la rue Joséphine à Evreux, pour des contextes contemporains (Deshayes 2012, p. 103).

A cette phase d'envasement succède un nouvel apport massif d'argile orangée (US 8) destiné à colmater, sans doute définitivement, la mare et ses abords. La surface de ce remblai a ensuite reçu une couche d'épaisseur variable de nodules calcaires témoignant de la volonté d'assainir les lieux en créant un sol « praticable » (US 7). Ce dernier est lui-même scellé par un dernier remblai sans doute destiné à pallier un tassement des sédiments sous-jacents (US 6).

Une fosse de plan circulaire et d'un diamètre de 1,6 m a finalement recoupé ce dernier remblai (St. 7). Profonde de 0,45 m, cette fosse présentait un profil arrondi (**fig. 21**). Son comblement a livré, entre autres choses, une boîte de conserve en fer témoignant de sa datation très récente.

En termes de chronologie, la présence de la mare sur le cadastre de 1838 permet de situer sa création au plus tard dans le premier tiers du XIX^e siècle. Les éléments manquent pour déterminer une éventuelle origine moderne, voire médiévale. Son comblement peut être en revanche plus précisément daté, par l'examen des clichés aériens de l'IGN, des années 1960, voire du début des années 1970. Les surfaces réduites abordées lors du diagnostic ne permettent pas de préciser davantage la nature de cet aménagement dont aucune maçonnerie n'a d'ailleurs été observée.



Figure 22 - Eléments céramiques mis au jour dans le comblement (US 9) du fossé 3 (tranchée 3)

5. BILAN ET CONCLUSION

Ce diagnostic apparaît donc très largement négatif. Il apporte cependant des informations précieuses quant aux limites des occupations, notamment antiques, déjà reconnues sur la commune. Ainsi, il apparaît que le petit ensemble « funéraire » identifié immédiatement au nord ne se prolonge pas au sud dans la parcelle diagnostiquée. De la même façon, et même si cela était déjà bien identifié par ailleurs, tout indique que l'occupation antique supposée autour d'un sanctuaire et de thermes ne se développait pas jusqu'ici et se limitait au rebord du plateau⁵.

Pour l'anecdote, relevons que la présence d'une mare (moderne ?) au fond empierré est sans doute à l'origine du nom de la rue bordant aujourd'hui le flanc oriental de la parcelle : la rue de la Mare en Pierre !

⁵ Sans entrer dans le détail d'une argumentation complexe, le réexamen rapide des différentes données anciennes et récentes pose très sérieusement la question de la réalité d'une agglomération antique à Saint-Aubin-sur-Gaillon. En effet, malgré les nombreuses opérations réalisées dans un périmètre restreint autour des sites « monumentaux » fouillés anciennement, aucune occupation structurée n'a jamais pu être clairement reconnue. Sans doute serait-il nécessaire de réinterroger plus précisément les sources à notre disposition pour clarifier cette question et définir la nature réelle du site.

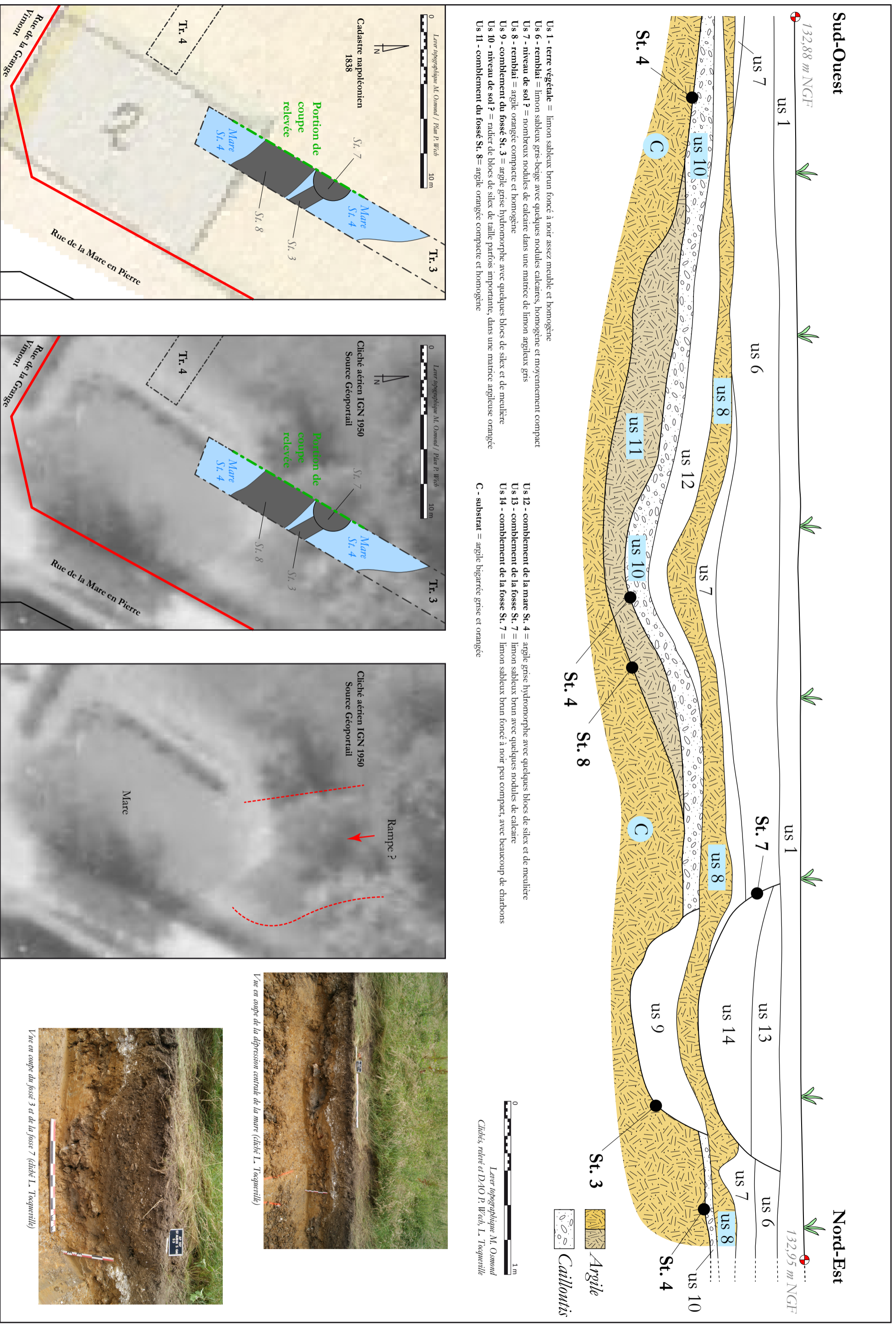


Figure 21 - Elements et structures de la mare 4 (tranchée 3)

BIBLIOGRAPHIE

Beurion 2006

BEURION (C.).- *Saint-Aubin-sur-Gaillon*. « ZAC des Champs Chouettes » (Eure, Haute-Normandie). *Rapport de diagnostic*. Rouen, INRAP, 2006

Billard 1998

BILLARD (C.).- *Note sur l'opération d'évaluation archéologique de Saint-Aubin-sur-Gaillon (Eure)*. Lotissement « Le Hameau d'Habloville ». Rouen, Sous-direction de l'archéologie, 1998

Cliquet 1993

CLIQUET (D.).- *Carte archéologique de la Gaule. L'Eure* 27. Paris, Académie des Inscriptions et Belles Lettres, 1993

Coutil 1898-1921

COUTIL (L.).- *Archéologie gauloise, gallo-romaine, franque et carolingienne. II, Arrondissement de Louviers*. Louviers, Impr. Turmel, 1898-1921

Daniel 1965

DANIEL (R.).- « Les stations moustériennes des environs de Saint-Julien-de-la-Liègue (Eure). (*Addendum aux anciens travaux de L. Coutil*) » dans *Bulletin de la Société préhistorique française. Etudes et travaux*, t. 62, fasc. 1, 1965, p. 22-30. Paris, Société préhistorique française, 1965

Deshayes 2012

DESHAYES (G.).- *Evreux (Eure) : d'un quartier médiéval de l'abbaye Saint-Taurin au couvent de la Providence*. *Rapport final d'opération de fouille archéologique préventive*. Evreux, Département de l'Eure, 2012

Deshayes 2015

DESHAYES (G.).- *Carsix (27), Carrefour de Malbrouck : aspects de la vie domestique et agricole médiévale et moderne du lieu-dit Le Mouchel, aux confins du Lieuvin et de la vallée de la Risle (XIIe – XVIIe siècle)*. *Rapport final d'opération de fouille archéologique*. Evreux, Département de l'Eure, 2015

Dollfus, Roquefeuille 1978

DOLLFUS (M.-A.), ROQUEFEUILLE (S. de).- « Un trésor de la fin du III^e siècle découvert à Saint-Aubin-sur-Gaillon » dans *Bulletin de la Société normande d'études préhistoriques*, t. XLIV, fasc. 4, 1978, p. 81-82. Louviers, Société normande d'études préhistoriques, 1978

Jahier 2011

JAHIER (I.).- *Saint-Aubin-sur-Gaillon, Haute-Normandie, Eure (27)*. Rue des Brûlins – Lieu-dit Les Doguets. *Un ensemble funéraire ou votif du Haut-Empire sur un substrat de l'Age du fer*. *Rapport final d'opération de diagnostic archéologique*. Rouen, Inrap, 2011

Poulain 1911

POULAIN (A.-G.).- « Note sur une enceinte dite le « Château-Sarrazin » sise commune de Saint-Aubin-sur-Gaillon (Eure) » dans *Bulletin de la Société normande d'études préhistoriques*, t. XVIII, année 1910, p. 11-14. Louviers, Société normande d'études préhistoriques, 1911

Poulain 1919

POULAIN (A.-G.).- *Les fana ou temples gallo-romains de Saint-Aubin-sur-Gaillon*. Louviers, Isembert, 1919

Poulain 1932

POULAIN (A.-G.).- « Fouilles à Saint-Aubin-sur-Gaillon (Eure) (1929-1930) » dans *Bulletin de la Société normande d'études préhistoriques*, t. XXVIII, années 1930-1931, p. 83-89. Louviers, Société normande d'études préhistoriques, 1932

TABLE DES FIGURES

Figure 1 - Localisation de Saint-Aubin-sur-Gaillon dans le département de l'Eure.....	9
Figure 2 - Localisation de Saint-Aubin-sur-Gaillon sur carte IGN au 1 / 250 000e.....	9
Figure 3 - Localisation en rouge de l'opération sur carte IGN au 1 / 25 000e.....	10
Figure 4 - Localisation de l'opération sur fond cadastral.....	10
Figure 5 - Vue aérienne de la zone d'intervention	11
Figure 6 - Plan des tranchées réalisées dans le cadre du diagnostic.....	31
Figure 7 - Topographie actuelle de la parcelle diagnostiquée	33
Figure 8 - Localisation de l'opération (en rouge) dans son contexte géologique	32
Figure 9 - Localisation des opérations d'archéologie préventive réalisées sur la commune de Saint-Aubin-sur-Gaillon	35
Figure 10 - Carte archéologique de la commune de Saint-Aubin-sur-Gaillon.....	37
Figure 11 - Vue de l'angle sud-ouest du balnéaire fouillé en 1864-1865	38
Figure 12 - Etat en 2016 des maçonneries du sanctuaire fouillé dans les années 1910 par L. Coutil et A.-G. Poulain (à gauche : pièce excavée non rebouchée à l'issue des fouilles ; à droite : détail de joints tirés au fer)	38
Figure 13 - Plan masse des structures mises au jour lors du diagnostic	41
Figure 14 - Fond de récipient en céramique découvert dans le comblement de la structure 8 (US 11)	40
Figure 15 - Vue en coupe d'un probable chablis (St. 1)	42
Figure 16 - Cliché aérien daté de 1950 et montrant la présence d'arbres sur la parcelle (source IGN / Géoportail)	42
Figure 17 - Relevé et vue en coupe de la structure 2 (tranchée 3)	43
Figure 18 - Relevé et vue en coupe de la structure 6 (tranchée 5)	43
Figure 19 - Extrait du cadastre napoléonien de 1838 montrant la présence d'une mare dans l'angle de la parcelle	44
Figure 20 - Vue aérienne de la mare en 1950 (source IGN / Géoportail)	44
Figure 21 - Eléments et structures de la mare 4 (tranchée 3)	47
Figure 22 - Eléments céramiques mis au jour dans le comblement (US 9) du fossé 3 (tranchée 3)	45
Tableau 1 - Quantification des ouvertures réalisées.....	30
Tableau 2 - Inventaire des sites et découvertes répertoriés sur la commune de Saint-Aubin-sur-Gaillon.....	36

LES INVENTAIRES

INVENTAIRE DES UNITÉS STRATIGRAPHIQUES

Numéro d'US	Interprétation	Nature	Relations stratigraphiques							Mobilier présent	Phasage
			Sous	Cpé par	Egal à	Equiv. à	Sync. de	Sur	Dans		
1	Terre végétale	Limons sableux brun foncé à noir assez meuble et homogène							ST 1 ST 2	Eclats de taille de silex, TCA antique et médiévale	Contemporain
2	Comblement	Limons brun foncé à noir en partie haute et grisâtre en partie basse	1						ST 1	Céramique	Moderne à contemporain
3	Comblement	Limons sableux brun foncé à noir, peu compact	1						4	Ardoise	Moderne à contemporain
4	Comblement	Limons sableux beige avec petits blocs et nodules calcaires, formant un ensemble assez hétérogène et moyennement compact	3						ST 2	-	Moderne à contemporain
5	Comblement	Limons brun mêlé à du sable granitique grisâtre	1						ST 6	-	-
6	Remblai	Limons sableux gris-beige avec quelques nodules calcaires, homogène et moyennement compact	1	ST 7					7		Contemporain
7	Niveau de sol ?	Nombreux nodules de calcaire dans une matrice de limons argileux gris	6						8		Contemporain
8	Remblai	Argile orangée compacte et homogène	7						9 / 10 12		Contemporain
9	Comblement	Argile grise hydromorphe avec quelques blocs de silex et de meulière	8				12		ST 3	Céramique, tuile plate	Contemporain
10	Niveau de sol ?	Radier de blocs de silex de taille parfois importante, dans une matrice argileuse orangée	8 / 12	ST 3					11		Moderne à contemporain
11	Comblement	Argile orangée compacte et homogène		ST 4						Céramique	?
12	Comblement	Argile grise hydromorphe avec quelques blocs de silex et de meulière					9		ST 4	Céramique	Contemporain
13	Comblement	Limons sableux brun avec quelques nodules de calcaire	1						14		Contemporain
14	Comblement	Limons sableux brun foncé à noir peu compact, avec beaucoup de charbons	13							Tuile plate, boîte de conserve	Contemporain
15	Comblement	Ensemble hétérogène constitué d'un mélange des éléments composant le substrat et de limons brun foncé à noir	1							Brique industrielle	Contemporain

INVENTAIRE DES STRUCTURES

Numéro	Description / commentaires	Relations stratigraphiques					Mobilier présent	Proposition de phasage
		Contient les US	Sous	Coupé par	Synch.	Coupe		
1	Probable chablis de plan grossièrement circulaire, d'un diamètre estimé à environ 1,7 m / observation partielle car structure engagée sous la berme / profil irrégulier, profond au maximum de 0,6 m	2	1			Substrat	Céramique	Moderne à contemporain
2	Fosse observée partiellement car engagée sous la berme / plan quadrangulaire aux angles arrondis / largeur 1,4 m et longueur minimale 0,75 m / profondeur 0,6 m / profil régulier aux parois sub-verticales et au fond plat	3 / 4	1			Substrat	Ardoise	Moderne à contemporain
3	Fossé orienté nord-ouest / sud-est, large de 1,3 m et profond de 0,4 m / profil arrondi aux parois évasées	9	8			10	Céramique, tuile plate	Moderne à contemporain
4	Mare au plan non reconnu et caractérisée par un large creusement revêtu d'argile pour l'étanchéité, puis tapissé de blocs de silex et de meulière / profil irrégulier reconnu partiellement / profondeur max reconnue 1 m	6 / 7 / 8 10 / 11 12	1	ST 3		Substrat / ST 8	Céramique, tuile plate	Moderne à contemporain
5	Probable chablis de plan grossièrement circulaire, d'un diamètre estimé à environ 4 m / observation partielle car structure engagée sous la berme / non sondé	15	1			Substrat	Brique industrielle	Contemporain
6	Fosse de plan ovale de 1 x 0,7 m / profonde de 0,4 m avec un profil arrondi très ouvert	5	1			Substrat	-	-
7	Fosse observée partiellement car engagée sous la berme / plan circulaire d'un diamètre estimé à 1,6 m / profondeur 0,5 m / profil semi-circulaire	13 / 14	1			6	Tuile plate, boîte de conserve	Contemporain
8	Probable fossé orienté nord-ouest / sud-est, large de 3,6 m et profond de 0,45 m / profil en cuvette très évasée	11		ST 4		Substrat	Céramique	?

INVENTAIRE DU MOBILIER ARCHÉOLOGIQUE

Etant donné la nature du mobilier lui-même et les contextes de découverte, rien n'a été conservé. La présence d'éléments mobiliers est simplement mentionnée, le cas échéant, dans la description des structures et horizons dans lesquels ils ont été mis au jour.

INVENTAIRE DES PHOTOGRAPHIES

Nom fichier	Date prise de vue	Localisation	Objet du cliché	Auteur
DSC00815.JPG	27/06/2016	Tranchée 1	Vue en coupe de la structure 1	LT
DSC00820.JPG	27/06/2016	Tranchée 1	Vue d'ensemble de la tranchée 1 vers le nord	LT
DSC00823.JPG	27/06/2016	Tranchée 5	Vue en coupe de la structure 6	LT
DSC00841.JPG	27/06/2016	Tranchée 3	Vue en coupe de la structure 2	LT
DSC00843.JPG	27/06/2016	Tranchée 3	Vue en coupe des structures 3 et 7	LT
DSC00844.JPG	27/06/2016	Tranchée 3	Vue en coupe de la mare (structure 4)	LT
DSC00847.JPG	27/06/2016	Tranchée 3	Vue en coupe de l'ensemble de la mare (structure 4)	LT

INVENTAIRE DES MINUTES DE TERRAIN

Min.	Objet	Type de relevé	Précision / commentaire	Echelle	Date	Auteur(s)
1	Structure 2	Coupe	Relevé effectué dans la berme de la tranchée 3	1/20	27/06/2016	PW
	Structures 3, 4 et 7	Coupe	Relevé effectué dans la berme de la tranchée 3	1/20	27/06/2016	LT - PW

A cela s'ajoutent quelques pages d'un carnet de terrain à spirales ayant servi à la prise de notes et à l'inventaire des structures et unités stratigraphiques

Le diagnostic réalisé à Saint-Aubin-sur-Gaillon / Rue de la Mare en Pierre – Les Doguets n'a livré, en dehors d'une mare contemporaine et de quelques fosses et chablis également contemporains, aucune trace d'occupation notable.